

N° 112 - 15 Janvier 1933.

1 fr.

Tous les Dimanches.

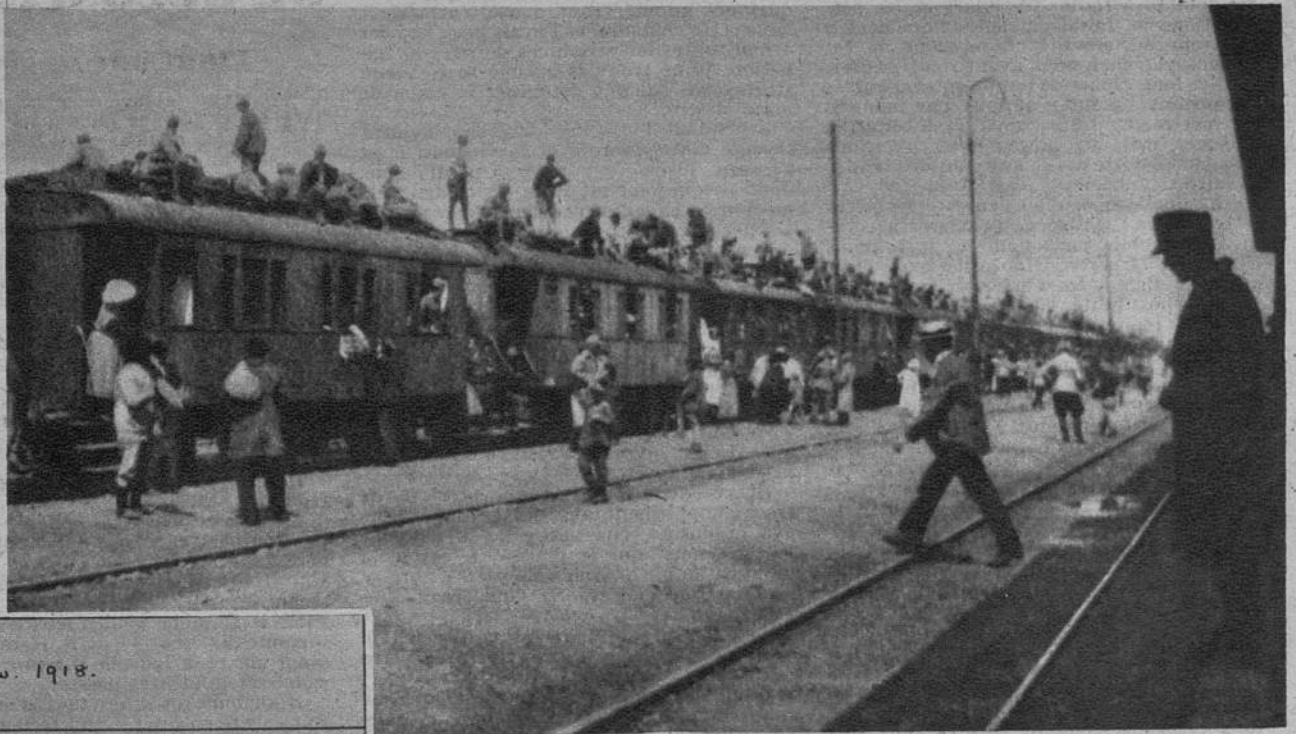
POLICE MAGAZINE



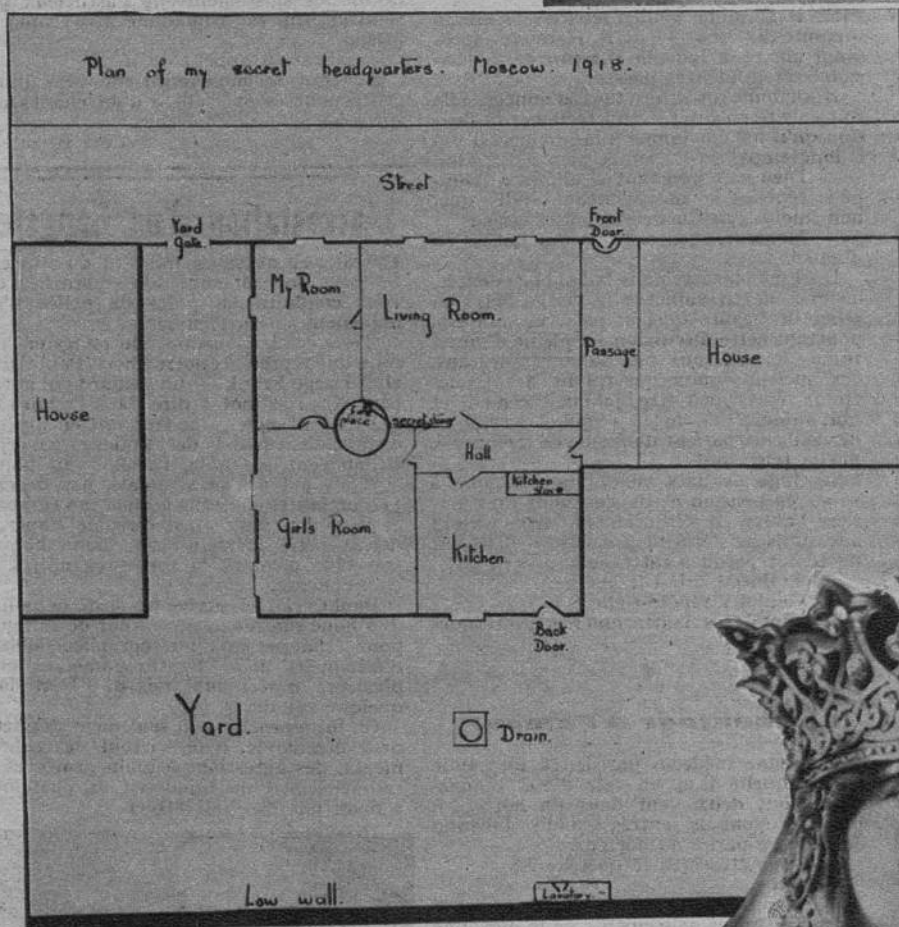
UN BAGNARD ÉVADÉ SE CONSTITUE PRISONNIER

Jean-Baptiste Dabaix (entre les deux gendarmes), condamné en 1901, à Douai, à 20 ans de travaux forcés, s'évada au bout de 12 ans, eut une conduite brillante pendant la guerre sous un faux nom et redevint honnête homme, mais, las d'une vie de misère, s'est constitué prisonnier en demandant sa grâce. (E. G.)

I. K. 8.



Enfin, sa mission terminée, Hill put prendre, sous un déguisement, un des rares trains qui, au plus sombres jours de la révolution, quittaient Moscou pour les côtes de la Baltique.



Dans ce petit logement d'une maison faubourienne, le capitaine avait installé sa nichée d'espionnes.

IV NUIT MOSCOVITE

Vous avez entendu ? Le bruit d'une main frappant à coups pressés la porte de ma chambre m'avait éveillé en sursaut. Je reconnus en même temps la voix de Sally.

— Non. Qu'y a-t-il ?
— Ne parlez pas si fort et ouvrez-moi tout doucement.

Je sautai à bas de mon lit et, fort inquiet, j'entre-bâillai la porte. La brune tête de Sally apparut, effrayée.

— On va perquisitionner chez vous.

— Comment savez-vous cela ?

— Il y a quelques minutes, j'ai entendu plusieurs automobiles passer dans la rue et s'arrêter brusquement devant la maison. Comme les seules personnes qui, actuellement, se servent d'autos, surtout durant la nuit, sont les membres du Gouvernement et ceux de la Tcheka, il n'y a pas de doute. D'ailleurs, un grand nombre d'hommes sont descendus, il doit y avoir des soldats.

L'alarme était maintenant jetée. Une à une, les jeunes filles nous rejoignaient en costume de nuit, et le spectacle, en toute autre circonstance, eût été charmant de tous ces corps juvéniles dévinés à travers les étoffes légères. Mais, à ce moment-là, la beauté des femmes m'intéressait certes beaucoup moins que l'identité des hommes qui s'agitaient autour de notre demeure. En rampant — car il ne fallait faire aucun bruit qui, perçu de la rue, eût immédiatement attiré l'attention sur nous —, je m'approchai de la fenêtre et prudemment, levant à peine la tête pour ne pas risquer de projeter au dehors une ombre suspecte, je jetai un coup d'œil dans la rue. Malheureusement, l'observatoire était mauvais et je n'aperçus qu'une étroite bande de chaussée, un morceau du mur d'en face et rien de ce que je désirais voir. A tâtons

me rendis compte qu'une sentinelle en armes montait la garde devant notre porte.

— Ils sont trois près de la grille, vint à ce moment me souffler dans l'oreille Annie qui, par une autre fenêtre, était allée surveiller ce qui se passait du côté de la cour.

— Alors, il n'y a qu'à attendre. Nous sommes cernés. Prenons tout de suite les dispositions d'alerte.

Elles étaient simples et rapides, comme je l'ai déjà dit. Dans le coin le plus obscur de la pièce la plus reculée, je transportai le couvercle de la machine à écrire dans lequel se trouvait le code secret, que j'imbibai légèrement d'essence. Quelques instants plus tard, il n'en restait plus qu'un petit tas de cendres, vite dispersées. Nous coulâmes dans une armoire la machine elle-même, qui d'ailleurs ne suffirait pas à nous compromettre, et je pris à la main la carte minuscule sur laquelle se trouvait la clef du langage secret en usage dans le service d'es-

— Le mieux, leur dis-je, est que vous vous recouchiez toutes. Dès qu'on frappera Sally descendra de son poêle et ira ouvrir. Ainsi vous aurez mieux l'air d'avoir été surprises en plein sommeil.

— Si vous voulez, proposa Evelyn, je peux tout de même aller en reconnaissance. Comme les cabinets sont dans la cour, j'ai le meilleur prétexte pour effectuer cette petite sortie et il n'est tout de même pas mauvais de constater où en sont leurs opérations.

L'idée me parut excellente et, en chemise, les pieds nus, Evelyn sortit aussitôt. Les autres se glissèrent dans leurs lits et je demeurai seul, oppressé par l'inquiétude, dans les ténèbres de la salle à manger, guettant les pas lourds des soldats qui prenaient position devant toutes les portes de ce coin de rue, si paisible un quart d'heure plus tôt... Soudain un glissement furtif se produisit derrière moi, de petits pieds nus firent crier le parquet et une main légère me toucha l'épaule. C'était Vi, frémissante :

— Vous entendez ? chuchota-t-elle. Il ronfle !

C'était vrai. Dans l'impressionnant silence de la maison, un ronflement sonore et candide montait et descendait rythmiquement.

..

L'homme qui dormait avec tant d'innocence ne se doutait pas que nous courions, lui et moi, le risque d'être arrêtés avant la fin de la nuit. Si nous étions en un si pressant danger, c'était pourtant à cause de lui. La veille, des renseignements intéressants m'ayant été communiqués, j'avais décidé de les communiquer de toute urgence au commandement britannique et, bien que mon service de courriers eût été licencié, j'avais chargé l'un de mes anciens agents de faire parvenir le message. Nous avions donc passé toute la soirée à chiffrer la dépêche, puis à la dactylographier sur la toile, enfin à la coudre dans l'intérieur du veston de mon courrier ; il était fort tard au moment où ce travail fut terminé et, comme il était dangereux de laisser le courrier partir en pleine nuit, nous avions décidé de le loger exceptionnellement et nous lui avions dressé un lit sur le divan de la salle à manger.

Maintenant nous nous demandions avec angoisse ce qui arriverait si les policiers russes découvraient chez nous cet homme que personne ne connaissait dans le quartier, et d'autant plus compromettant que ses papiers n'étaient guère en règle. Si l'on se mettait à regarder d'un peu près son passeport, il était perdu, et nous avec lui. Cependant que nous nous tourmentions à son sujet, ce pauvre garçon dormait à poings fermés et ses ronflements semblaient à mes nerfs exaspérés plus vigoureux que les sons du cor :

— Si on le réveillait ? me dit Vi.

Sans doute était-ce le meilleur moyen de l'empêcher de ronfler, mais la peur est une terrible chose et nous ne savions pas quelles seraient, devant le danger que nous courions, les réactions de cet homme que nous n'avions jamais vu à l'épreuve. S'il allait commettre une irréparable imprudence ?

— Tant pis, dis-je, des deux maux son ronflement est peut-être le moindre. Laissons-le donc dormir.

Pour amortir le bruit, je tirai doucement la porte de ma chambre, qu'heureusement masquait une tapisserie. Puis je repris ma faction. Au bout de quelques instants, Evelyn rentra. Nul ne l'avait gênée dans sa petite ronde, mais les nouvelles qu'elle rapportait n'étaient pas rassurantes. Tout

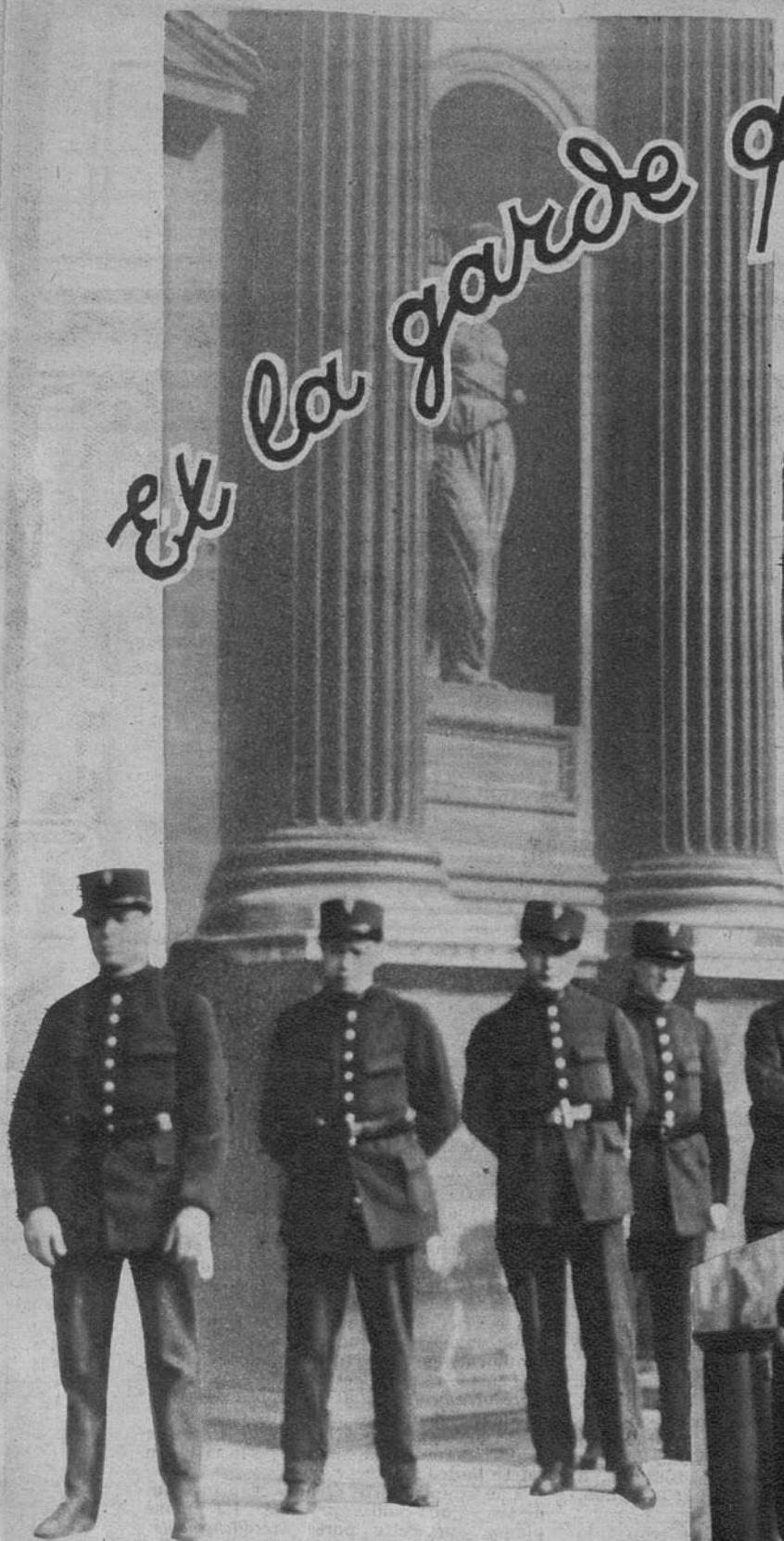


C'est grâce au courage et à l'énergie de Hill que la reine de Roumanie put reconquérir ses bijoux, enfermés au Kremlin.

les mains en avant, prenant garde de ne rien heurter, je me glissai donc jusqu'à l'atelier de couture, d'où l'on pouvait apercevoir le seuil. D'un seul regard je

pionnage britannique : dès le premier coup que les policiers frapperaient à notre porte, je l'avalerais. Ceci fait, je rejoignis les jeunes filles dans leur chambre.

La garde qui veille aux barrières du Louvre



Dans les dépendances du Louvre est installé un poste de police de renfort.



Au-dessus, à droite: un gardienveille de nuit et de jour dans la salle des bijoux où sont exposés des objets d'une valeur inestimable. Dans la salle des sculptures, la surveillance est très stricte. On craint toujours l'attentat d'un vandale.



Des calculateurs ont cherché à évaluer le montant des trésors artistiques renfermés dans le Musée du Louvre, opération assez complexe, car certaines œuvres, uniques au monde, échappent à l'appréciation. Cependant, on chiffre à plusieurs milliards les richesses accumulées dans l'ancien palais des rois.

On comprend qu'une surveillance sévère soit exercée dans ce musée qui provoque l'admiration universelle. De jour et de nuit, des équipes actives de gardiens se relaient, parcourent les salles, se postent dans les couloirs. Durant les heures où le public est admis, les visiteurs sont suivis du regard et, de la chute du jour au lendemain matin, des permanences sont établies dans les principales salles d'exposition. Un poste de police important se tient prêt à intervenir au cas où la garde particulière du musée aurait besoin de renfort.

Toutes ces précautions n'ont pourtant pas empêché de hardis malfaiteurs de tenter des coups de mains contre le musée du Louvre, et de tout temps la chronique a enregistré des vols ou des mutilations d'œuvres d'art.

Dès qu'on parle de vols au musée du Louvre, l'affaire sensationnelle de la Joconde revient à toutes les mémoires. Nous ne rappellerons pas en détail cet exploit fameux de l'Italien Vincenzo Peruggia qui, en 1911, subtilisa la célèbre toile, qui ne fut retrouvée qu'en 1913 à Florence. Comment cet individu réalisa-t-il son méfait ? Il l'a raconté lui-même :

— C'était le lundi, jour où les visiteurs ne sont pas admis et où peuvent pénétrer seulement les ouvriers travaillant au Louvre. Moi, je n'y travaillais pas alors, mais j'y étais connu. On me laissa passer sans difficulté, d'autant que deux de mes compatriotes travaillaient ce jour-là au musée. Et alors Peruggia narra en détail le déro-

chage du tableau et l'enlèvement du cadre, déposé dans l'escalier, puis sa sortie.

— Mais, lui fit-on remarquer, le tableau est assez volumineux, puisqu'il a 0^m,80 de hauteur. Il semble qu'il devait être assez difficile de le sortir du Louvre ?

— Oh ! pas de tout, répondit-il. C'était très facile, au contraire.

« Je l'ai mis simplement sous ma blouse et je suis passé tranquillement devant le concierge, qui n'a rien vu du tout »

Après le vol de la Joconde, le musée du Louvre connut des années tranquilles jusqu'en 1919. Le 2 novembre de cette année-là, la salle 6 du palais fut cambriolée : une chaînette en or de l'époque romaine trouvée en Phénicie fut subtilisée. Le voleur était un tout jeune homme — il avait seize ans — et se nommait R. L... Ce furent les parents, de très braves gens, qui rapportèrent l'objet eux-mêmes à la police judiciaire. Le voleur s'était laissé enfermer la veille dans la salle 6 et y demeura après la fermeture, évitant les rondes et attendant la nuit.

Une fois seul, il brisa le verre du couvercle d'une vitrine, prit le collier d'or d'une longueur d'environ 60 centimètres, laissa des broches d'or anciennes et des statuettes en métal précieux. Dans le courant de la nuit, cet étrange malfaiteur exécuta la plus périlleuse des gymnastiques. Après avoir passé par une des fenêtres de la salle 6, il s'aïda des aspérités du mur, descendit



Ci-contre : Certaines toiles célèbres sont l'objet d'une garde particulière.

d'une hauteur de dix mètres environ dans la cour intérieure, près de la porte Mollien, et s'en fut.

Rentrant au domicile de ses parents, il y laissa le collier dérobé et quitta la capitale. C'est en lisant les journaux que les parents de ce jeune homme étonnant « identifièrent » le collier qu'ils avaient trouvé dans la chambre de leur fils et s'en furent le porter à la police judiciaire.

Arrêté à Evreux, le jeune homme ne fit aucune difficulté pour reconnaître sa culpabilité.

— J'étais sans travail, dit-il, et comme mes parents l'ignoraient, j'ai volé pour me procurer de l'argent que j'avais l'habitude de remettre chaque semaine à ma mère.

Et comme le bijoutier à qui j'avais offert le collier désirait en payer la valeur à domicile, ainsi qu'il est d'usage, je l'ai alors remis à ma mère en lui disant que mon patron, privé momentanément de monnaie, me l'avait remis en paiement de mes appointements.

Ce singulier voleur déclara en outre qu'il avait brisé la vitrine contenant le collier phénicien avec une grosse pierre portant des inscriptions assyriennes, qui était exposée dans un coin de la salle.

Le 13 novembre 1927, une affaire de laceration mit en émoi le musée du Louvre.

Un ancien garçon boucher, demeurant dans un hôtel de la rue Saint-Maur, déchira avec un rasoir le tableau de Louis Lenain *Réunion de Famille*.

Sorti de l'hôpital une semaine auparavant, il était sans ressources depuis deux jours. C'est alors qu'il décida de se faire incarcérer et ce jour-là, vers 15 heures, se rendit au Louvre.

Arrivant au moment où L... venait d'accomplir son méfait, le gardien de la salle, M. Couture, le désarma et le remit entre les mains des agents qui le conduisirent au

homme s'approcha de l'*Angélus*, accroché à la cimaise et par conséquent d'un accès facile, et, sortant un couteau de sa poche, porta plusieurs coups de son arme sur la toile, lui faisant d'importantes entailles.

Aussitôt le gardien Vasse, de service dans cette salle, bien que mutilé, s'élança sur le vandale et parvint à le désarmer, aidé par le brigadier Billot.

La scène n'avait duré que quelques secondes à peine et était pour ainsi dire passée inaperçue des autres visiteurs.

L'homme, sans opposer la moindre résistance, se laissa conduire à la direction et de là au commissariat de police du 1^{er} arrondissement.

— J'ai voulu attirer l'attention sur moi, répéta-t-il comme un leitmotiv, au milieu d'un flot de paroles incohérentes.

Interrogé, il déclina son identité : Georges-Théophile Guillard, trente et un ans, demeurant chez ses parents, 96, rue Nollet.

Bachelier sciences-langues et mathématiques spéciales, Guillard était entré en octobre 1922 à l'Ecole centrale, d'où il était sorti en juillet 1925 avec le diplôme d'ingénieur.

Aux questions qui lui furent posées sur les mobiles de son acte, Guillard se borna à répondre qu'il avait voulu faire parler de lui.

Devant son incohérence, dénotant un trouble mental évident, il fut dirigé sur l'infirmerie spéciale du Dépôt.

D'ailleurs les renseignements recueillis au domicile de Guillard confirmèrent nettement que l'on se trouvait en présence d'un déséquilibré.

Pendant qu'au commissariat se poursuivait l'interrogatoire de Guillard, MM. Mistler, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts ; Billet, chef du service administratif ; Huyghe, conservateur adjoint du musée, et Jaujard, secrétaire général des musées natio-

avait été transporté dans le bureau du conservateur.

La toile portait plusieurs déchirures très rapprochées les unes des autres, allant du haut vers le bas.

La longueur des déchirures n'excédait pas deux à trois centimètres. Les plus graves se trouvaient une sur le pantalon du labourer ; la deuxième sur le flanc de sa compagne, sous le bras replié, et enfin la troisième dans le ciel, entre la tête des deux personnages. Les deux premières ont été très facilement réparées et n'ont laissé aucune trace. La troisième par contre, étant donnée la couleur très claire employée par Millet pour rendre l'aspect d'un ciel brumeux, a conservé une légère marque.

Le public s'est intéressé de tout temps à la façon dont était gardé le patrimoine national des musées du Louvre. L'insuffisance de la surveillance qui était autrefois flagrante a donné lieu à des expériences amusantes de la part de journalistes audacieux. Un reporter, Henri Christian, se livra, en 1902, à une démonstration qui eut à l'époque son heure de succès.

Un jour, vers 5 heures de l'après-midi, le reporter se rendit dans la salle XXXVIII (antiquités chrétiennes) et attendit le moment propice parmi les pierres tumulaires.

Bientôt, la voix du gardien retentit : — Messieurs, dames, on ferme !... On ferme !

Les visiteurs se hâtèrent vers les issues. Le journaliste, qui s'était fait accompagner d'un huissier, enjamba le rebord d'un sarcophage en marbre qu'il avait repéré comme une des meilleures cachettes où un cambrioleur pouvait trouver abri, et, sous les yeux de l'officier ministériel ahuri, s'y étendit de tout son long.

Maintenant que vous avez pu constater que je me suis couché volontairement dans cet antique cerceuil, vous êtes libre de vous retirer, maître ! dit-il en congédiant l'huissier.

Du fond de la froide cuve qui a contenu pendant des siècles une poussière aujourd'hui dissipée, Henri Christian assiste à la ferme-

pourrait, le lendemain, le considérer comme complice. Après dîner, il alla soumettre ce cas de conscience au président de la Chambre des huissiers, qui hochait la tête d'un air perplexe et finalement conseilla à son collègue de prévenir la police à toutes fins utiles. C'est ce que fit M^e Loyson. On devine ce qu'il advint.

Une heure plus tard, le reporter était cueilli brutalement dans son sarcophage par la meute des gardiens déchaînés... Mais il avait tout de même prouvé qu'un voleur peut être maître du Louvre cinq heures durant et y commettre ses méfaits en toute tranquillité.

Le lendemain de cet exploit, la section si délaissée d'habitude des Antiquités chrétiennes était pleine de visiteurs amusés qui, sous l'œil courroucé des gardiens, commentaient en termes ironiques l'aventure de la nuit...

Ne quittons pas le Louvre, champ d'expérience journalistiques, sans citer l'exploit de Tristan Le Roux, alors rédacteur à la *Presse* qui, pour prouver que l'on pouvait ajouter ou retrancher une pièce aux collections de notre Musée national sans que nul des conservateurs ou des gardiens s'en avisât, apporta un jour la statuette du maire de la commune libre de Montmartre, l'humoriste Dépaquit, en redingote, haut de forme et sabots, puis l'installa sur un socle au milieu des antiquités grecques, à proximité de la *Vénus de Milo* ! Elle y demeura huit jours.

Il fallut que le journaliste allât « voler » la statuette pour la supprimer des curiosités du Louvre. Sans cela, elle y serait peut-être encore. Mais un gardien le voyant emporter l'objet se rua sur lui et le traîna dans le bureau du conservateur, qui, mis au courant de l'affaire, eut ce mot de la fin :

— On va encore se f... de nous dans les journaux !

A vrai dire, depuis la guerre, la garde du Louvre a été sérieusement renforcée et le système de défense réorganisé limite les possibilités d'attentat.

D'ailleurs, le musée de Louvre, dans presque toutes les affaires de vol est parvenu à



Dans cette allée de la Sculpture, la garde est double.

commissariat de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Une autre affaire de laceration d'un caractère très particulier s'est produite le 11 août 1932.

Un déséquilibré a mis à mal, à coups de couteau, une toile des plus célèbres, l'*Angélus* de Millet. Par une chance providentielle, un croisillon renforçant le châssis sur lequel est tendue la toile arrêta la lame dans son œuvre destructrice.

Il était 13 h. 45 environ. Le musée venait à peine d'ouvrir ses portes et les visiteurs étaient encore très rares. Dans la première des trois salles du premier étage, constituant la galerie des collections Chauchard, une dizaine de personnes allaient et venaient, admirant les toiles exposées.

Soudain, sans que rien dans son attitude eût pu laisser prévoir son geste, un jeune



Un gardien de surveillance à l'entrée d'une salle.

naux, examinaient attentivement le tableau lacéré qui, entre temps



Le poste où sont centralisés tous les appareils téléphoniques, les sonneries d'appel en cas d'alerte.

ture du Musée. Les lourdes portes roulent sur leurs gonds. Le gardien chef passe, agitant son trousseau de clefs. C'est fini ! Il est seul. Il fait froid au contact du marbre. Il s'enroule dans la couverture qu'il a apportée et se cale la tête avec une serviette en cuir remplie... de vic-tuelles.

Il se repose un moment, puis, vers huit heures, il décide de souper. Il ouvre son « oreiller » et y prend quelque nourriture : sandwiches, œufs durs, une fiole de vin, et même une petite bouteille de café. Ensuite il s'affale de nouveau au fond de son sarcophage et, momie vivante, digère béatement.

Neuf heures sonnent. Mais avant de poursuivre ce récit, il nous faut aller retrouver l'huissier, M^e Loyson, qui a assisté à la mise au tombeau, si l'on peut dire, du reporter. Cet officier ministériel, scrupuleux à l'excès, fut pris d'effroi en envisageant les conséquences de son constat. Il s'imagina qu'on

recupérer les tableaux ou objets dérobés. Il y a une raison majeure à cela : tous les trésors d'art que renferme le célèbre musée sont catalogués et connus à travers le monde, et par conséquent difficilement négociables. L'histoire la plus caractéristique à ce sujet est celle-ci :

Le « collier d'amour » en ambre, don de Napoléon Bonaparte à Joséphine, qui avait été volé en 1908 au musée du Louvre, lui revint en juin 1921. Lors du vol, des recherches furent immédiatement entreprises dans tous les pays. La Chambre des députés vota une récompense de 500 000 francs à qui le retrouverait et les plus fins limiers de la police secrète française se mirent en campagne. Néanmoins, aucune trace du ou des voleurs ne fut découverte et, les années passant, le collier fut oublié de tout le monde, excepté de quelques agents de la Sûreté et experts en antiquités.

En janvier 1921, un collier fit son apparition dans un magasin de curiosités du quartier chinois de San Francisco. On faisait si peu attention à lui que l'on n'avait qu'un souvenir très vague de l'individu qui le vendit.

On crut toutefois qu'il fut apporté dans le port et vendu par un marin français qui ignorait sa valeur et son histoire. Le fameux présent de Bonaparte fut placé dans un modeste écrin, avec une étiquette portant ce prix : 25 dollars. Et il passa inaperçu.

Six mois après, un jeune couple new-yorkais, voyageant en Californie, acheta le collier d'ambre : à leur retour à New-York, les deux jeunes gens montrèrent leur emplette à un bijoutier en lui demandant si elle valait 25 dollars. Grande fut leur stupefaction lorsque, après avoir examiné le collier, le bijoutier leur en offrit 50 000 dollars !

Ils portèrent immédiatement l'objet chez un grand antiquaire qui, l'ayant examiné au microscope, vit, gravée, l'inscription : « Napoléon à Joséphine ». Il en offrit 85 000 dollars. Cette somme fut acceptée.

Le collier regagna par la suite la France et le musée du Louvre.

ANDRÉ CHARPENTIER.

Le soldat indigène qui garde l'entrée de la prison.

VI (1) DANS LE PANIER A SALADE

Nous avons laissé Mimile et Frédo à la gare de Tunis, au moment où ils descendaient du train avec les autres militaires en prévention de conseil de guerre.

Les voici sur la place où fleurit, si doux aux regards de ces hommes qui viennent des confins du désert, un bouquet de verdure. Des badauds, des indigènes s'arrêtent pour regarder passer l'étrange troupe, aux poignets enchaînés deux par deux, encadrée par des gendarmes. Vont-ils pouvoir, ces prisonniers, contempler enfin la blanche ville dont ils ont rêvé si souvent ?

Non. Les fourgons sont là. Avec Mimile et Frédo, on y entasse trois tirailleurs sénégalais aux dents blanches, aux prunelles sauries, un légionnaire allemand du premier étranger de cavalerie, deux tirailleurs tunisiens et un camisard de Médénine, vêtu d'une capote grise, coiffé du fameux képi en bec d'aigle, et portant, tatoués sur sa gorge, ces mots : « J'ai soif ! »

La première voiture s'ébranle, tirée, cahin caha, par deux mulets maigres. A l'intérieur, les prisonniers sont secoués — c'est cas de le dire — comme dans un panier à salade.

Tunis, la belle Tunis, objet légendaire de leurs rêves, ils ne peuvent l'apercevoir que par le judas grillagé du fourgon.

A peine soupçonnent-ils l'animation, tout orientale, des rues ; l'étroite ouverture ne leur permet de découvrir, dans le sillage du fourgon, que les deux rails du tramway qui courent le long du boulevard Bab Djedid. Ils entrent dans le quartier arabe et il ne voient toujours que les deux rails.

Et, tandis que la voiture avance, se déroule, de chaque côté, l'admirable décor des terrasses blanches, des minarets dorés par le soleil, des arbres et des fleurs, du long miroir d'eau que trace le chenal de la Goulette. Précisément, un navire s'en va, lentement, traînant derrière lui, comme un adieu, son panache de fumée ; il s'en va vers la France.

Vers la France que Mimile et Frédo, enfermés dans cette boîte cahotante, ne reverront peut-être jamais plus !

Un sursaut sur les rails et la voiture tourne pour pénétrer, par la porte en fer à cheval, dans la caserne de la Kasbah.

Des zouaves sont en faction. Toutes les têtes convergent vers le « panier à salade ». La voiture s'arrête enfin dans une sorte de couloir bordé de deux hauts murs blanchis à la chaux ; l'un d'eux est percé d'une porte ; on peut lire, au-dessus d'elle, ces deux mots tracés en lettres brunes : Prison militaire.

Les préventionnaires descendent du fourgon et l'épaisse porte bardée de fer s'ouvre devant eux. Le triste convoi pénètre sous une voûte où des tirailleurs sénégalais l'attendent et, aussitôt, l'encadrent, l'arme à la main. Derrière les prisonniers, la lourde porte retombe avec un bruit sinistre de gonds

(1) Voir Police-Magazine del a semaine dernière.

grinçants et de ferrures qu'on verrouille. Cette fois, ils n'ont plus à douter : ils sont bien en prison.

C'est là qu'ils vont vivre en attendant le verdict du conseil de guerre qui décidera de leur destinée.

Pourtant, tout n'est pas si sombre, si lamentable dans ce premier accueil : la cour où les nouveaux venus attendent les formalités d'entrée étincelle de soleil et, au-dessus des bâtiments militaires, s'élève, en plein ciel bleu, le dôme blanc d'un minaret. Un muezzin y est juché précisément et, aux quatre coins de l'horizon, il jette sa mélodie plaintive :

— Allah ! Allah ! Sidi Mohammed rezoul Allah !...

« Mectoub : c'est la fatalité ! » traduisent à leur façon les gars du malheur.

Et Frédo, pour se donner du cœur au ventre, éclate de rire et gouaille :

— C'est pas si moche que ça, la prison ! On vous y reçoit avec des goulantes !

VII LA VIE EN PRISON

Un sergent de la justice militaire vient d'apparaître. Il donne l'ordre aux Sénégalais de faire déshabiller les arrivants :

— Toi, Goubi, y en a dire aux prisonniers de se mettre à poil !

Le « goubi » répète l'ordre et en active l'exécution en caressant quelques côtes de la crosse de son fusil. Les hommes se dévêtent en silence et, selon les instructions des sous-officiers-surveillants, rangent leurs effets et leur linge en tas bien alignés.

Un adjudant grisonnant, assisté d'un sergent gros et gras, à mine joviale, fouille alors ces détroques. Avec l'habileté que donne une vieille expérience, il retourne les poches et les doublures, sait découvrir partout où ces objets peuvent être cachés les couteaux, les clous, les ouvre-boîtes de conserves, l'argent, les allumettes, les briquets, le tabac.

C'est le règlement : les prisonniers ne doivent conserver par devers eux rien de tel.

Ceux-ci ensuite se rhabillent. Puis, un à un, on les appelle dans une salle donnant sur le patio, salle que l'on nomme « la guichetterie ». Là, un sergent-surveillant vérifie l'identité de chaque prisonnier et prend en consigne l'argent, les papiers personnels et les photographies que les détenus possèdent. Il établit également un inventaire des effets d'uniforme et du contenu de la musette, touchés au départ de la compagnie.

Bien entendu, les rasoirs sont confisqués. Cette petite cérémonie achevée, chaque soldat retourne dans la cour.

Quand tous auront passé par la « guichetterie », on leur distribuera des paillasses et des couvertures et on les conduira dans leur cellule respective...

Deux jours passent. Mimile et Frédo connaissent depuis longtemps tous les coins et recoins de leur cachot. Ils sont las des heures si lentes, si lentes à s'écouler. Enfin un bruit de serrure et de verrous : un sergent de la justice militaire vient les tirer de l'ombre et les conduit, entre deux noirs balonnets au canon, dans les dépendances du tribunal.

Ce premier contact se réduit à un interrogatoire d'identité. Ils n'ont le temps de se dégoûter ni la langue ni les jambes. Vite et vite, les « goubis » les remmènent. Tout juste peuvent-ils apercevoir, au passage, un joli jardin planté de poivriers pleureurs et de jeunes palmiers et, au haut du long mur blanc qui encercle la prison, une sorte de mirador où, l'arme au bras, veille un tirailleur : une des sentinelles chargées de tirer sur ceux qui tenteraient de s'évader.

De nouveau, c'est le bruit lugubre de la lourde porte qui se ferme ; de nouveau, c'est la longue attente, morne et solitaire, dans la cellule.

Comme distraction quotidienne, une courte promenade dans la cour et, pour ceux qui consentent à travailler, la confection d'espadrilles.

Il est défendu de fumer. De temps à

autre parfois, un prisonnier parvient à « piquer » une cigarette et la savourer, le soir, avec délice, allongé sur le bat-flanc.

Les allumettes et les briquets ont été confisqués lors de la fouille. Peu importe ! Un vrai joyeux ne s'embarrasse pas pour si peu. Il lui suffit de réunir un bouton en métal, un petit caillou et, en guise d'amadou, un morceau de chiffon roussi. Voilà, sinon le plus élégant, du moins le plus utile des briquets pour les esseulés « en cabane ».

Une autre distraction, d'un genre plus spécial, est de se tatouer.

C'est en prison, en effet, que, pour passer le temps, la plupart des « pègres » se désinent eux-mêmes sur la peau de curieuses figures représentant des têtes de femme, des cœurs percés de flèches, des croissants surmontés de l'étoile traditionnelle en Orient, ou bien des devises comme celles-ci : Martyr de l'armée — Enfant du malheur — Pas de chance — Au bonheur des dames.

Les préventionnaires qui font montre d'une conduite exemplaire peuvent obtenir une faveur, celle d'être embauchés, deux fois par jour, pour balayer les couloirs et les escaliers des bâtiments militaires. Les joyeux, même aussi sages que des anges, n'y ont pas droit. Les autres, quand ils en profitent, trouvent de l'agrément à cette corvée qui leur permet d'aller et venir un peu librement, d'apercevoir les fleurs du petit jardin ou de découvrir, ici où là, un mégot négligemment jeté.

Elle permet surtout de glisser une lettre à un zouave employé au bureau de la place, s'il consent à la déposer au dehors, dans la boîte postale. Elle permet enfin, par le même truchement, de se faire acheter en ville des cigarettes.

Quant à s'évader, c'est une autre histoire. Beaucoup sont tentés par l'air de la liberté qu'ils sentent venir jusqu'à eux par-dessus les hautes murailles, par les échos de la musique orientale que leur jette parfois, comme une fleur, le café maure installé en face de la prison, par la pensée qu'il y a, à Tunis, un quartier réservé où des femmes sourient aux passants. Mais pour peu qu'un audacieux réussisse à tromper la surveillance des Sénégalais et à s'enfuir, que deviendra-t-il ?

Il n'ira pas loin. Tout de suite, on reconnaîtra pour un prisonnier évadé ce soldat sans képi et sans ceinturon. Dans le labyrinthe des ruelles arabes, les indigènes se mettront à deux ou trois pour l'agripper au passage et le ramener — contre récompense — à la porte de la prison. Et là, l'enfant prodigue recevra comme bienvenue quelques bons coups de crosse des « goubis » responsables.

VIII LA PROCÉDURE EN KÉPI

Frédo et Mimile, pour passer le temps, sont mis à fabriquer des espadrilles. Ils n'éprouvent pas pour ce travail une particulière vocation, mais tout vaut mieux que de rester dans une cellule, les bras ballants, à remâcher sa rancœur et son ennui. Et puis les quelques sous qu'ils gagnent de la sorte leur donnent le droit de se faire livrer, par la cantine, quelques douceurs.

De longues semaines passent ainsi. Un jour enfin, un sergent-surveillant, flanqué de deux Sénégalais, apparaît dans l'atelier où se confectionnent les semelles de corde.

— Venez ! ordonne-t-il aux deux préventionnaires. Vous allez passer à l'instruction. On les conduit, par de longs couloirs, vers les bureaux du conseil de guerre. Après une morne attente, une porte s'ouvre, livrant passage au disciplinaire qui avait fait partie du convoi de « falotars ». Son tour est fini ; à celui des deux joyeux !

Ils entrent séparément dans le bureau du juge d'instruction militaire.

Cet officier-magistrat les interroge en détail sur les faits qui leur sont reprochés. Il lit les rapports dressés à la suite de la rixe. Il souligne la gravité du délit et donne lecture des articles du Code qui en prévoient la peine.

*Tu passeras
au feulot!*



Mimile et Frédo répondent d'un ton las. A quoi bon toutes ces formalités ? semblent-ils penser. Notre compte est bon. Qu'on le règle ! Mais la justice militaire, comme l'autre, respecte les règles et noircit du papier.

Les « goubis » reconduisent nos deux gaillards vers les bâtiments de la P. M. et — toujours suivant les termes du règlement — on leur présente la liste des avocats inscrits au barreau de Tunis.

A eux de choisir — tout comme des dîneurs devant un menu de restaurant ! Seulement, il y a un « mais ». Ces avocats, il faut avoir les moyens de leur verser des honoraires.

— Elle est bien bonne ! s'exclame Frédo. Est-ce que vous nous prenez pour des Rothschilds ?

— Vous en faites pas ! essaye de les consoler le sergent. Si vous ne pouvez pas payer, on vous désignera un avocat d'office.

Ainsi est-il fait. Celui qui leur est octroyé est un jeune stagiaire, timide comme un poussin qui sort de son œuf et tout éberlué des graves responsabilités dont on le charge. Pour être sûr de ne pas se tromper, il se contente de ne rien dire, lors des nouvelles comparutions de ses clients devant le juge instructeur. Parfois même, il soupire. Mimile et Frédo ne sont pas loin d'en avoir pitié.

Ah ! s'ils pouvaient changer de place avec lui, comme ils sauraient « jacter », faire de grands effets de manche, ahurir le juge de virulentes apostrophes !

Enfin l'instruction est terminée. Une dernière cérémonie, la clôture : le greffier donne lecture aux inculpés de toutes les pièces, de tous les interrogatoires dûment signés et paraphés. Mimile et Frédo n'écourent pas, ne comprennent pas. Le murmure de voix du greffier les berce, les endort, comme le ronron des mouches, un jour d'orage.

Quand la lecture est finie, Mimile semble sortir d'un rêve. Il se dresse et proteste :

— Tout ça, c'est des meneries !

— Mais vous avez signé tous les procès-verbaux ! remarque le juge.

C'est vrai ! Ils ont signé. Allons ! ça n'a pas d'importance. Ils se laissent reconduire une fois de plus vers la P. M. Et les jours recommencent, moitié en cellule, moitié à l'atelier.

Dormir, fabriquer des espadrilles, se promener, deux fois par jour, dans la cour réservée aux prisonniers et entendre tomber du ciel la prière du muezzin perché au haut du blanc minaret :

— Allah !... Sidi Mohammed !...

Ainsi s'enchaînent, les unes aux autres, les heures lentes, lentes à mourir.

Pendant ce temps, le commissaire du gouvernement ne perd pas son temps et, comme un rat dans un grenier, grignote du papier. Il lit les pièces de la procédure, il les classe, il les annote. Tout est régulier. Quand le dossier a pris la belle apparence qu'il doit avoir, notification est faite aux préventionnaires de l'acte d'accusation et de la liste des témoins cités. Encore de la paperasse !

Mimile et Frédo en sont écœurés. D'ailleurs, c'est demain qu'aura lieu l'audience du tribunal militaire. Sortir de cette prison, connaître sa destinée, changer enfin... Ils en sont presque heureux.

IX

L'AUDIENCE DU TRIBUNAL

Sept heures du matin viennent de sonner et déjà, pour éviter les lourdes torpeurs de l'après-midi, Tunis vit intensément. La matinée est belle. La chaleur n'a encore rien d'accablant et la petite brise qui passe, toute

Au-dessous. Vue générale de Tunis.

chargée de l'odeur des jardins, a la douceur d'une caresse. Des centaines d'oiseaux pépient éperdument dans les poivriers, asile de verdure entre les hauts murs des bâtiments militaires.

Sept heures et demie : à grand bruit de bottes cloutées, un piquet de zouaves, chargés de la police de l'audience, vient prendre position. Les couloirs s'empressent d'une foule bourdonnante d'officiers et de sous-officiers, et le brouhaha de leurs conversations a peine à couvrir la mélodie arabe échappée du pick-up que le café voisin a déjà mis en action.

Deux sergents-surveillants et quelques tirailleurs sénégalais amènent, dans un local attenant à la salle d'audience, les prisonniers qui vont être jugés.

Enfin voici les juges : depuis la nouvelle loi du 9 mars 1928 qui a voulu assurer l'impartialité parfaite du tribunal, ce ne sont plus seulement des officiers. Le président est un magistrat de carrière, ici le président du tribunal civil. Il va être assisté d'un lieutenant-colonel, d'un commandant, d'un capitaine, de deux lieutenants et d'un adjudant-chef.

Dans la salle d'audience, le commissaire du gouvernement, lieutenant-colonel, a déjà pris place, à gauche, près du greffier. A droite s'est assis l'avocat, devant le box des inculpés.

Sur les quelques bancs de la salle étroite, les curieux ne sont guère nombreux : aucune affaire importante — importante pour le public — n'est inscrite au rôle et l'on n'est pas tenté de se déranger pour entendre les exploits de quelques pauvres bougres au cerveau brûlé.

Le rédacteur d'un journal tunisien est venu là, un peu par devoir, un peu pour tuer le temps. Il bâille, indifférent aux drames qui vont se dérouler et dont il connaît à l'avance toutes les péripéties.

Un peu dépayés par la solennité de l'appareil judiciaire, des indigènes du Sud, des commerçants juifs ou maltais, cités comme témoins, attendent en roulant des yeux.

— Le Tribunal ! annonce le sergent audencier.

Les juges entrent, un à un, et prennent place. Les zouaves, qui présentaient les armes, laissent retomber les crosses. L'audience est ouverte.

Le premier accusé est un tirailleur indigène, maigre comme un hareng saur, aux yeux brillant de fièvre, et dont les membres semblent flotter dans un uniforme kaki beaucoup trop large. Il est flanqué de deux gendarmes qui le font paraître beaucoup plus maigre, beaucoup plus lamentable, car ils éclatent de graisse et de santé dans leur tunique bleue et ils arborent des chéchias toutes neuves, d'un rouge rutilant.

Le tirailleur est accusé d'avoir volé des effets, et ce n'est pas la première fois. Pourtant, le tribunal, qui connaît la mentalité des Arabes, a pitié de ce récidiviste et rend un jugement bénin.

Maintenant vient le tour d'un déserteur : c'est un homme de la légion, un beau gars solidement planté. Il est Autrichien, mais s'exprime assez facilement en français.

A cause de son excellente conduite jusqu'alors, le tribunal se sent, une fois encore, disposé à l'indulgence. Malheureusement pour le légionnaire, à la dernière question du président : « Qu'avez-vous à ajouter pour votre défense ? » il répond avec une hargne mauvaise dans la voix :

— J'ai à dire que votre sale drapeau... Il n'a pas le temps de continuer : la condamnation tombe, sèche et brutale, comme un couperet de guillotine.

Enfin voici Mimile et Frédo qui viennent s'asseoir, côte à côte, dans le box. Est-ce l'émotion qui leur donne l'air emprunté ? Est-ce la conviction de leur impuissance ? Est-ce l'humilité de leur tenue, de leurs épaules creuses, de leur crâne rasé comme un œuf ? Ils baissent la tête et tiennent leurs doigts obstinément agrippés à leurs genoux.

Bref interrogatoire. Le président feuille-lette, d'une main négligente, le dossier volumineux posé devant lui.

— Vous avez un passé bien chargé ! dit-il en se tournant vers les joyeux. Vous, X..., avant votre incorporation au bataillon d'Afrique, vous avez accumulé quatorze condamnations pour infractions à la police des chemins de fer, délits de chasse ou de braconnage, coups et blessures, tapage nocturne... J'en passe, et des meilleurs ! Vous, Z..., c'est encore mieux : coups et blessures, vols multiples, vagabondage spécial...

— Monsieur le Président, proteste Frédo d'une voix faible, je crois qu'on a un peu exagéré !

— On est des coquins, dit Mimile, mais pas à ce point-là !

Le président en vient aux délits en cause : outrages et voies de fait envers un supérieur. Lecture est donnée des rapports, des procès-verbaux, des dépositions devant l'officier instructeur. Les inculpés retrouvent un peu d'énergie pour écouter avec attention, et parfois pour protester hardiment contre telle ou telle affirmation. Ils savent qu'ils ne doivent guère attendre de secours de leur avocat. Celui-ci écoute, d'un air renfrogné, et se risque à peine, de temps à autre, à faire une timide objection.

Puisqu'il s'agit de se défendre tout seuls, comme deux hommes, nos gaillards se souviennent d'avoir déjà passé devant les tribunaux et redressent la tête et font de grands gestes.

— Si on a tapé, déclarent-ils, c'est que nous avons été provoqués.

L'enquête le nie. Le sergent par eux roué de coups vient déposer sans oser regarder les coupables. Il nie également. Les témoins défilent à la barre : tous s'accordent pour accabler les deux joyeux.

Le plus féroce est un vieil Arabe, marchand de beignets. C'est peut-être la première fois de sa vie qu'il vient à Tunis et il en semble très fier. Il ne sait pas un mot de français et sa déposition doit être traduite par un officier interprète. Elle se termine par cette déclaration :

— Je n'ai pas vu la bagarre, mais j'ai entendu les soldats dire au sergent la seule expression française que je connaisse... Et l'interprète atténue :

— Le mot de Cambroune !

Les dépositions achevées, le commissaire du gouvernement se lève pour prononcer son réquisitoire. Il rappelle les antécédents fâcheux des deux bataillonnaires et réclame, pour l'exemple, une condamnation impitoyable.

Mimile et Frédo serrent les poings, comme s'ils se promettaient, à la sortie, d'administrer une bonne raclée au bavard. Seulement, de sortie, il n'y en aura pas pour eux.

A son tour, l'avocat se lève et prend la parole. Il ne la garde pas longtemps. Sans doute trouve-t-il ses clients trop peu recommandables. Sans doute est-il aussi ému que les inculpés. Il prononce quelques lieux communs sur la fatalité qui s'acharne sur les enfants du malheur et se rasseoit, en poussant un soupir de satisfaction.

Le président enfin s'adresse aux joyeux et demande :

— Qu'avez-vous à ajouter pour votre défense ?

— Monsieur le Président, nous maintenons que nous avons été provoqués ! déclare Mimile.

— Oui, fait Frédo, le sergent nous a traités de « bandes de salopards ». D'ailleurs, c'est un ancien joyeux, comme nous...

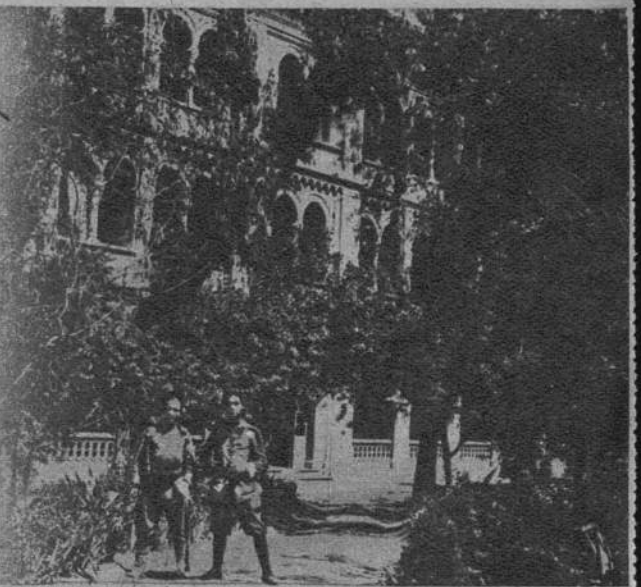
— En tout cas, tranche le président, il s'est réhabilité et sa vie antérieure ne regarde plus personne.

Sur ces mots, les juges se lèvent et se retirent pour délibérer dans un local contigu à la salle d'audience.

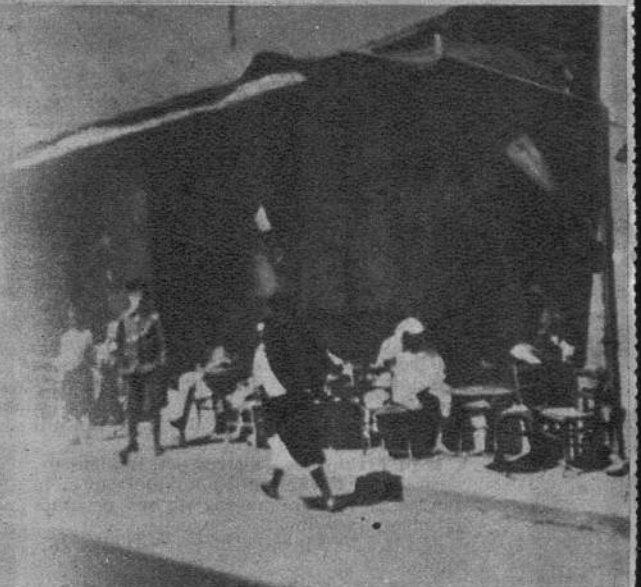
Les gendarmes emmènent les prisonniers.

(Suite page 15.)

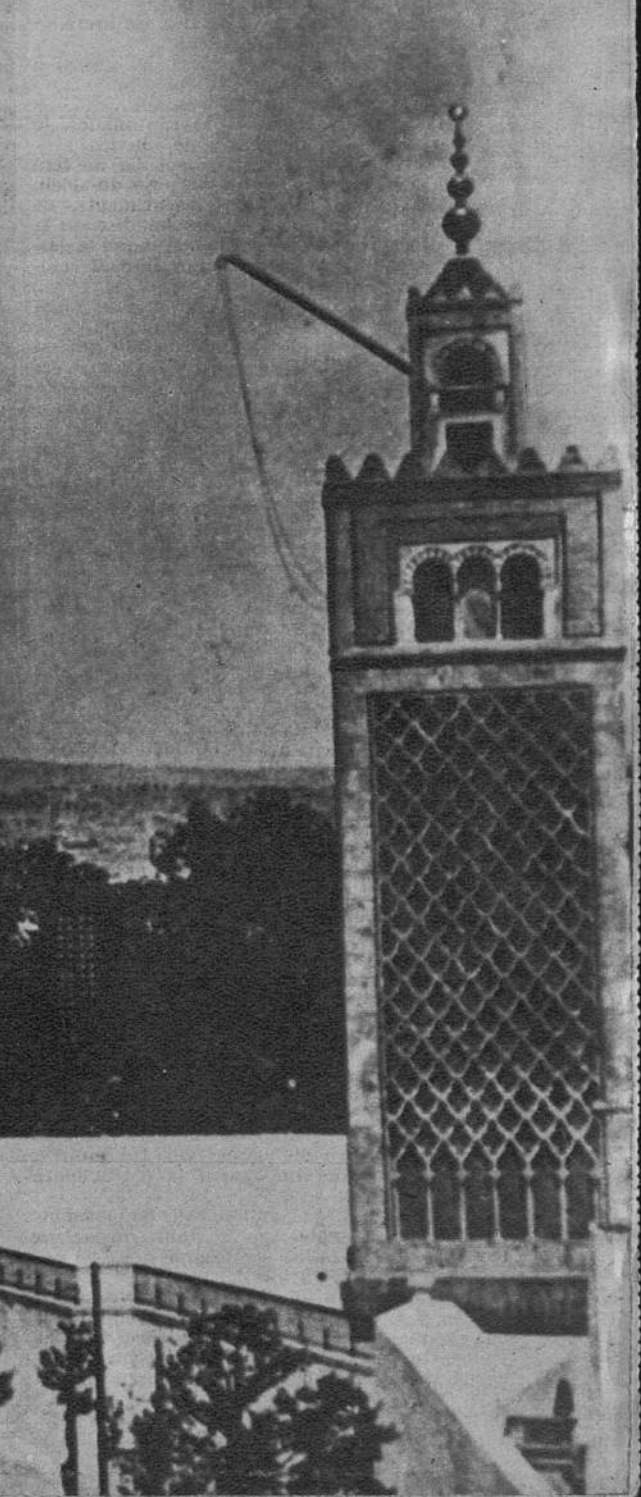
JEAN BAZAL.



Les jardins de la Police militaire.



Le café arabe en face des bâtiments de la Police militaire.



EN PLEIN PARIS UNE FUMERIE



On fume le kief dans de petites pipes à longs tuyaux.

J'ÉTAIS attablé béatement, un doux après-midi d'automne, à la terrasse d'un café de la place du Tertre. En fumant ma pipe, je regardais les jeux bruyants des « gosses à Poulbot » du quartier...

En face de moi, la mairie du Vieux-Montmartre doublée du Conservatoire des gosses étendait sa façade simili-ancienne et fraîchement repeinte...

Vint à passer sur la petite place un Sidi marchand de tapis et de bretelles.

Il fit le tour des « bistros » et, finalement, se présenta devant moi pour me vanter la qualité et le bon marché de ses produits garantis d'origine.

Je tâtai les tapis, ce n'était pas des kairouans.

Je caressai les peaux de chèvres.

Ça ne lui suffisait pas : il voulait à toute force me céder un superbe tapis pour quatre cents francs... En marchandant ferme, j'avais la conviction bien établie que je l'obtiendrais pour cent francs.

Mais ses tapis, pas plus que ses bretelles d'ailleurs, ne m'intéressaient.

Je me penchai vers lui et lui glissai à l'oreille, en arabe plus ou moins pur :

— Tu n'as pas du kief avec toi...

Il lança un regard à la cantonade. Je sentis que « ça mordait ». Je l'invitai :

— Prends un verre avec moi. Ça me fera plaisir de parler avec toi du pays du soleil.

Le Kabyle, pris par les sentiments, ne refusa pas. Il déposa sa marchandise sur le dossier d'une chaise voisine et quand le garçon s'enquit de sa consommation, il commanda péremptoirement :

— Un pernod, mon z'ami, et sans faux-col pour Ali. C'est pas le Ramadan...

Il se rattrapait de l'interdiction qui est faite en Afrique du Nord de vendre des boissons alcoolisées aux Musulmans. En France, ce n'est pas un péché : Allah ne règne pas sur les terres des Roumis.

Son verre, sitôt servi, fut vidé à moitié d'une lampée, sans eau.

Je l'observai. C'était un gars assez jeune, propre, vêtu plus correctement que ses congénères à Paris.

Son commerce ambulante de tapis et de bretelles extra-souples paraissait le faire vivre convenablement.

A moins qu'à cet arc, il n'ajoutât d'autres cordes. Je veux parler du trafic du kief ou autres stupéfiants de l'Islam.

Le kief est un des stupéfiants les plus répandus dans les pays arabes.

La Régie tunisienne et la Régie marocaine en vendent même dans tous les bureaux de tabac. En Algérie, seule, cette drogue est prohibée. Il va sans dire que les indigènes des départements d'Oran, d'Alger ou de Constantine en usent autant que leurs corréligionnaires de la Régence ou de l'Empire Chérifien.

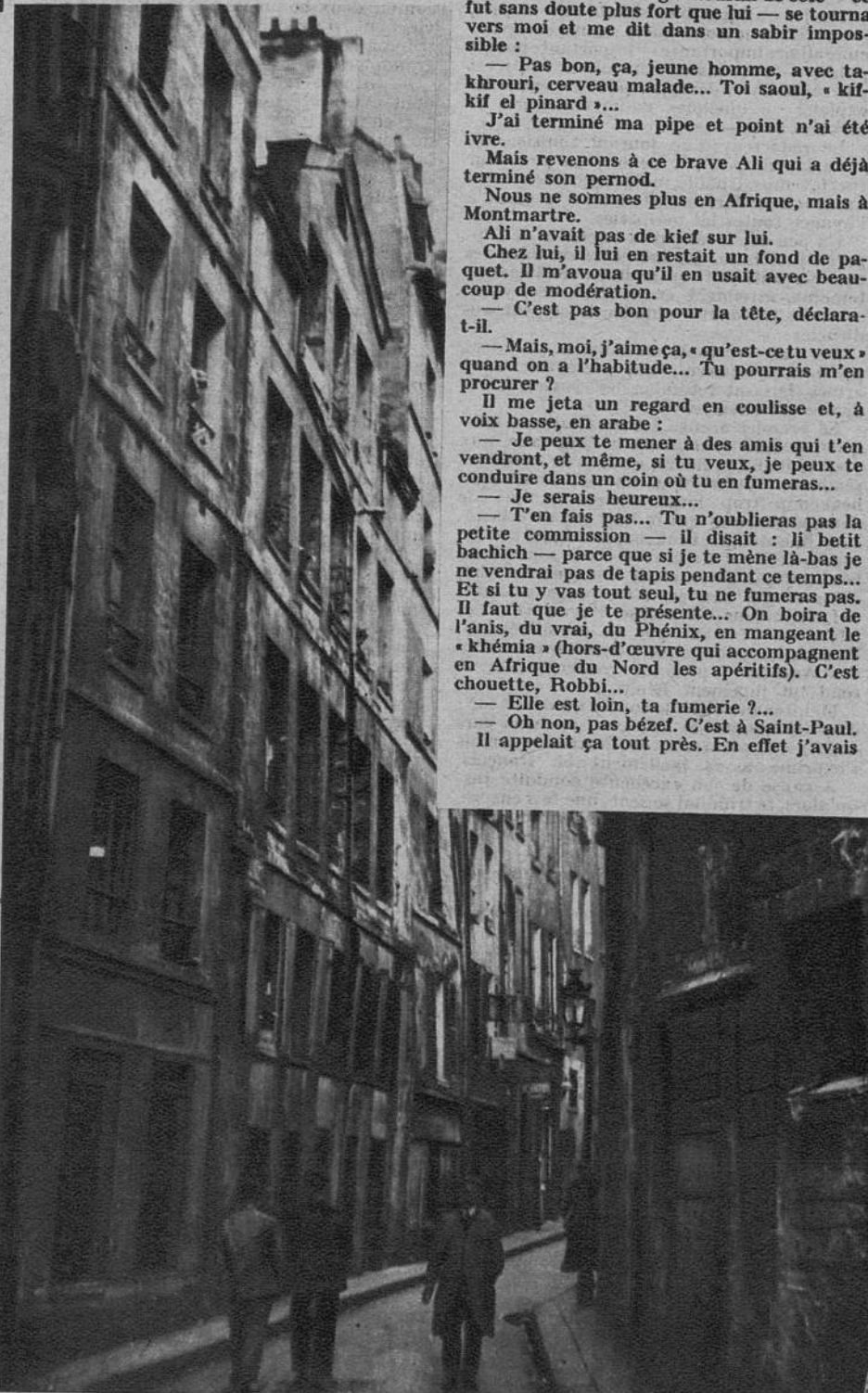
Le kief, étant vendu librement dans ces deux protectorats, n'est par conséquent pas bien toxique. C'est un stupéfiant de second ordre. Il se fume comme le tabac, dans de petites pipes à longs tuyaux dont le fourneau est en argent ciselé ou en terre cuite, selon l'échelle sociale des fumeurs.

Le kief n'est pas le nom arabe de cette espèce de tabac. Son vrai nom est le « takhrouri » ; il est inscrit sur les minuscules boîtes de carton rouge qui se vendent relativement bon marché : entre trois et quatre francs.

Quand vous demandez dans un débit de tabac tunisien un paquet de « takhrouri », il vous donne simplement la petite boîte rouge.

Ça ne suffit pas. Il doit vous donner dans un bout de papier une substance de couleur analogue au tabac de Virginie que l'on appelle là-bas le « souffi »...

Muni de ces ingrédients, vous vous dirigez vers le premier café maure venu, vous commandez un « caoua » à la turque, vous mettez sur la table en évidence vos achats et soyez persuadé que le garçon ne tardera



Nous voilà déambulant dans les ruelles avoisinant la rue de Rivoli.

pas à vous apporter une petite hachette et une planche pour couper menu votre « takhrouri »...

C'est une préparation minutieuse.

Vous mélangez avec le « souffi », vous sortez votre pipe, vous allumez et vous tirez des volutes de fumée bleu clair...

Cette fumée sent les plantes, et en particulier l'eucalyptus. Odeur tenace et enveloppante, lourde.

Je vous avouerai que fumer le kief ne m'a jamais transporté dans le septième ciel chanté dans le Coran.

C'est que, sans doute, je suis un profane ou que je ne possède pas assez d'imagination pour me figurer m'y envoler.

Les sensations qui en ont découlé sont des abrutissements plus ou moins agréables et

un goût de remarquable fraîcheur dans la bouche.

C'est tout.

Je sais qu'à la longue, le fumeur de kief s'intoxique autant qu'un cocaïnomanie et que la prunelle de ses yeux s'agrandit et brille d'un joli feu.

Je ne suis jamais arrivé à ce résultat, et pour cause... Je me souviens qu'un jour, je fumais ma pipe — ordinaire — dans le tramway après l'avoir bourrée de « takhrouri ».

Mes voisins sentaient cette fumée particulière et me considéraient avec des yeux où il y avait autant de surprise que d'effroi.

Un vieux birbe en gandourah de soie — ce fut sans doute plus fort que lui — se tourna vers moi et me dit dans un sabir impossible :

— Pas bon, ça, jeune homme, avec takhrouri, cerveau malade... Toi saoul, « kif-kif el pinard »...

J'ai terminé ma pipe et point n'ai été ivre.

Mais revenons à ce brave Ali qui a déjà terminé son pernod.

Nous ne sommes plus en Afrique, mais à Montmartre.

Ali n'avait pas de kief sur lui.

Chez lui, il lui en restait un fond de paquet. Il m'avoua qu'il en usait avec beaucoup de modération.

— C'est pas bon pour la tête, déclara-t-il.

— Mais, moi, j'aime ça, « qu'est-ce tu veux » quand on a l'habitude... Tu pourrais m'en procurer ?

Il me jeta un regard en coulisse et, à voix basse, en arabe :

— Je peux te mener à des amis qui l'en vendront, et même, si tu veux, je peux te conduire dans un coin où tu en fumeras...

— Je serais heureux...

— T'en fais pas... Tu n'oublieras pas la petite commission — il disait : li betit bachich — parce que si je te mène là-bas je ne vendrai pas de tapis pendant ce temps...

Et si tu y vas tout seul, tu ne fumeras pas. Il faut que je te présente... On boira de l'anis, du vrai, du Phénix, en mangeant le « khémia » (hors-d'œuvre qui accompagnent en Afrique du Nord les apéritifs). C'est chouette, Robbi...

— Elle est loin, ta fumerie ?...

— Oh non, pas bécéf. C'est à Saint-Paul. Il appelait ça tout près. En effet j'avais

ques. C'est le moment de dire que pour moi ces lettres étaient de l'hébreu... Néanmoins je pouvais toutefois supposer qu'elles signifiaient que la viande était « cachair », c'est-à-dire purifiée par le rabbin.

Sur les murs, des affiches en même langue. On passa près d'une école israélite. Et on tourna et retourna.

Ali ne soufflait mot. Il s'assura plusieurs fois si, derrière nous, ne suivaient pas des ombres suspectes.

Il faisait nuit.

Finalement, on s'arrêta devant un débit de couleur sale faiblement éclairé.

C'était là.

Il me présenta au patron, un petit bonhomme sec que j'identifiai aussitôt à ses façons de parler et à ses gestes. Un Juif algérien.

Il nous emmena dans l'arrière-boutique, nous fit traverser une pièce qui paraissait être sa chambre et nous laissa dans un local sombre où des Sidis allongés sur des lits pliants, remplaçant sans doute des divans, fumaient des pipes de kief en silence.

Dès l'entrée dans cette pièce, l'odeur âcre et aromatique de cette drogue m'avait saisi à la gorge.

Le patron revint avec deux verres et une bouteille d'anis. Il nous servit et repartit.

Un garçon d'une quinzaine d'années aux gestes quelque peu efféminés nous apporta un plateau chargé de rapiers d'anchois, d'olives noires, de salade de piments...

Le vieux revint avec le kief. Et sur-le-champ il pria que je le règle... La crainte d'une descente de police... Je payai.

Il remonta un antique phono à pavillon de cuivre vert-de-grisé et mit un disque arabe dont les seuls mots que j'arrivai à comprendre étaient :

— Yamina... Habiba...

Sans doute quelque chanson d'amour orientale accompagnée de flûte et de « darbouka »...

Je fumai le kief à même ma pipe de bruyère : je préférerais la mienne aux siennes qu'il avait mises gentiment à ma disposition.

Je fumais et j'essayais, en pensant à quelques versets du Coran, de m'élever dans les sphères éthérées.

Ali me regardait avec des yeux semblables à ceux d'un sous-officier de carrière qui observe un « bleu » en train de mal exécuter un maniement d'armes...

Je me sentis honteux et déshonoré...

Comment faire, grands dieux...

J. B.

Au-dessous : Vint à passer un Sidi marchand de tapis et de bretelles.



SOUS LA

ou de désespoir, et je ne parviens à refouler mes larmes qu'en songeant à ne pas effrayer mon enfant.

— Comment es-tu venue jusqu'ici ?
— Grand'mère m'attend dehors.
— Elle n'a donc pas demandé de permis ?
— Oh si ! elle l'a bien demandé, mais on lui a répondu qu'elle n'y avait pas droit ; que c'était bien possible qu'elle soit ma grand'mère, mais qu'à toi elle n'est rien. Tu sais, elle s'est fâchée, mais ça n'a rien eu à faire. Elle pensait que les dames d'ici la laisseraient entrer, juste le temps de te voir, mais elles n'ont même pas voulu qu'elle entre dans le vestibule. Alors elle pleure... C'est une dame qui m'a amenée.

Pendant qu'elle me disait ces choses, une surveillante s'était posée dans sa cage pour contrôler notre conversation ; malgré l'angoisse qui m'étreignait — j'eus presque envie de sourire. S'imaginait-elle, cette écouteuse, qu'une mère et sa fillette de six ans allaient se livrer à une conversation politique ou, qui sait, se concerter pour un projet d'évasion ?

Hélas ! j'avais à peine eu le temps d'entendre le gentil babillage de mon enfant, de me griser de la merveilleuse musique de sa voix, que déjà l'on m'annonçait la fin de la visite. Les baisers volèrent au bout de nos doigts et mes yeux, qui ne pouvaient plus retenir leurs larmes, se

cheveux ; on dirait que tu n'en as plus... C'est drôle, maman, on croirait que ce n'est pas toi !... Oh ! qu'il est vilain, ce bonnet ! Dis, maman, enlève-le.

Je revivais toutes ces minutes de la visite, ces minutes les plus douloureuses peut-être que j'aie vécues, et qui cependant s'étaient enfuies si vite. Je me répétais cent fois tout ce que m'avait dit Lucette :

— Papa m'a écrit que tu serais bientôt avec moi... Quand viendras-tu, petite mère ?... Je voudrais tant que tu reviennes... Je n'ai plus de papa... Je n'ai plus de maman !

Mais que lui avais-je répondu ? Était-je restée debout ? M'étais-je assise ? Tous les efforts que je faisais pour me rappeler une de mes phrases, un de mes gestes, restaient vains. L'émotion avait été trop forte.

Brisée, anéantie, je m'étendis sur mon lit et, incapable de m'endormir, je remâchai la haine que je voulais aux fauteurs de ces souffrances inutiles.

Par le vasistas entr'ouvert, les bruits du dehors, dans le calme du soir, arrivaient jusqu'à moi. Pour ne plus penser, je me forçais à écouter les pépiements des moineaux, qui se disputaient leurs places dans les branches des arbres voisins. Leur ramage me rappela des vers que j'avais appris autrefois, et je me mis à les réciter inlassablement, sans y songer, comme les religieuses égrenent leurs litanies :

Le ciel est, par-dessus le toit,

Si bleu, si calme !

Un arbre par-dessus le toit.

Berce sa plainte.

La cloche, dans le ciel qu'on voit,

Doucement tinte.

Un oiseau, dans l'arbre qu'on voit,

Chante sa plainte.

Je ne m'arrêtai qu'en entendant un accordéon nasiller la *Valse des roses* pour quelques couples en goguette attardés dans une auberge toute proche. Tout à coup une voix aiguë de femme cria : « Lulu... Lulu !... » Ce nom, que j'entendais plusieurs fois par jour depuis mon transfert à Fresnes, me faisait toujours frissonner ; mais, ce soir-là, j'eus l'impression d'un coup de poignard qui m'aurait atteint en plein cœur.

Alors, longtemps, longtemps, jusqu'aux premières lueurs de l'aube, où je m'anéantis dans un sommeil de bête épuisée, je me lamentai sur le sort de ma fille, de ma Lucette chérie, privée de mon affection et de mes soins, ravie à la tendresse éclairée de son père, victime innocente, elle aussi, de lois iniques.

COMMENT LES PRISONNIÈRES COMMUNIQUENT ENTRE ELLES

Au fur et à mesure des tournées que, pour les besoins de son industrie, M^{me} B... me faisait faire avec elle, dans les cellules, je retrouvais quelquefois des femmes que j'avais connues à Saint-Lazare. La plupart d'entre elles me voyaient apparaître der- (Suite page 14). JEANNE HUMBERT.

Au-dessous. La grille qui sépare les bâtiments pénitentiaires des bâtiments administratifs.

La bibliothèque de la prison de Fresnes.

AU PARLOIR

C'ÉTAIT un dimanche, le jour maudit où je vivais dans la solitude et le désœuvrement. Or, amère dérision, chaque dimanche je me réveillais longtemps avant le coup de cloche et augmentais ainsi le nombre des heures désespérantes qui se succéderaient avant l'arrivée de ma patronne, le lendemain matin.

Jusqu'au moment de la distribution des « lectures », je caressais l'espoir que le hasard me favoriserait et que la préposée aux livres ne m'en jetterait pas un volume illisible ou déjà lu plusieurs fois. Ce bonheur n'était guère probable ; les bibliothèques des prisons regorgent d'œuvres insipides, de fadaïses sentimentales, d'histoires édifiantes, dont vingt lignes donnent la nausée.

Je l'ai dit dans le *Pourrissoir*, les seuls ouvrages que j'ai lus et relus avec plaisir pendant que je croupissais dans les geôles de l'État furent les contes qu'Erckmann et Chatrian écrivirent en une heureuse et féconde collaboration. J'aimais vivre avec leurs personnages, chez eux, dans leurs vieilles et hospitalières maisons, autour de leurs poêles en faïence décorée ; je m'asseyais à leurs tables pour déguster l'oie odorante et vider le pichet de vin gris. Je reprenais toujours avec la même joie ces livres apaisants, candidement illustrés, et, pour un moment, j'oubliais mes soucis.

Ce dimanche, ma gardienne me donna, comme un os à un chien galeux, un volume qui n'aurait certes pas enrichi la hotte d'un chiffonnier. Écorné, maculé de taches diverses, il exhalait une odeur de lard rance ; la couverture et les sept premières pages avaient disparu. C'était un recueil de vers correctement tournés, comme disait ma concierge et, autant qu'il m'en souvenne, à la page 8, le poète inconnu chantait de « gais enfantelets » qui, près de « rians ruisselets » et de « blanches maisonnettes », mangeaient de « rousses tartelettes ». Que faisaient-ils à la page 9 et aux suivantes ? Je ne le sus pas, car un événement inattendu m'empêcha de lire plus avant.

D'ailleurs aurais-je pu continuer cette lecture ? Qui a commis ces vers ? Qui les a imposés aux bibliothèques des prisons ? Sans doute de hauts fonctionnaires de l'administration pénitentiaire ont-ils eu des parents poètes. Mais ces berquinades sont singulièrement déplacées dans ces enfers.

J'avais donc avalé ma soupe aux nerfs de vache et m'étais décidée à hâter la digestion de ce festin en absorbant ces poèmes laxatifs, lorsque, dans le couloir, j'entendis des pas précipités se dirigeant vers ma cellule.

Quelqu'un viendrait-il chez moi ?... Je tremble de joie à l'idée d'une distraction. La porte s'ouvre :

— Venez vite au parloir, on vous demande... Oui... une visite !

C'est une de mes amies surveillantes qui me dit cela, en avalant la moitié des mots tant elle est heureuse de m'annoncer cette bonne nouvelle.

Avec des gestes saccadés de folle, je rabats ma cagoule et je dégringole les marches de l'escalier quatre à quatre. En



Une gardienne vérifie le travail d'une détenue.

coup de vent j'entre au parloir : c'est une suite de cages uniformément divisées en deux parties que sépare un espace vide et fermé par des grilles aux deux extrémités. Ce parloir, en somme, est agencé comme une ménagerie et l'administration pénitentiaire exhibe ses pensionnaires comme Barnum ses bêtes puantes, avec moins de luxe toutefois.

On me pousse dans une cage ; n'y voyant goutte, je soulève mon capuce. Avant que j'aie pu savoir à qui j'avais affaire, une petite voix, toute jolie et toute fraîche, me fait délicieusement battre le cœur :

— Maman, maman... c'est moi, Lucette !

Et, malgré les pleurs qui inondent mes yeux, malgré les odieuses grilles qui strient son fin visage, je reconnais ma fillette ! Elle me sourit en me regardant curieusement.

C'est ma fille, ma Lucette, que je croyais bien loin de Paris !... J'écarquille les yeux pour voir ses traits. J'aperçois enfin ses yeux innocents qui, dans ce milieu infâme, m'étonnent comme des violettes dans un champ d'épandage.

— Comment, c'est toi, ma petite chérie... Toi ?... toute seule... Ici ?...

Je pleure, ne sachant pas si c'est de joie

forcèrent à sourire pour adoucir l'effroyable tristesse de l'adieu.

C'est en titubant que je revins dans ma cellule, ivre à la fois de joie et de douleur. Une crise de désespoir m'abattit sur le sol.

Combien d'heures restai-je ainsi prostrée ?... Je ne sais. Quand je revins à moi, je pensai à l'effroyable déconvenue de la vieille maman de mon ami qui, à soixante-seize ans, s'était décidée, au prix de quelle fatigue et de quelles privations, à faire le voyage de Nancy à Fresnes pour me voir pendant quelques minutes à travers deux grilles. La chère vieille ignorait la stupidité du règlement, comme la rigueur butée des gardes-chiourme qui se glorifient de le faire respecter.

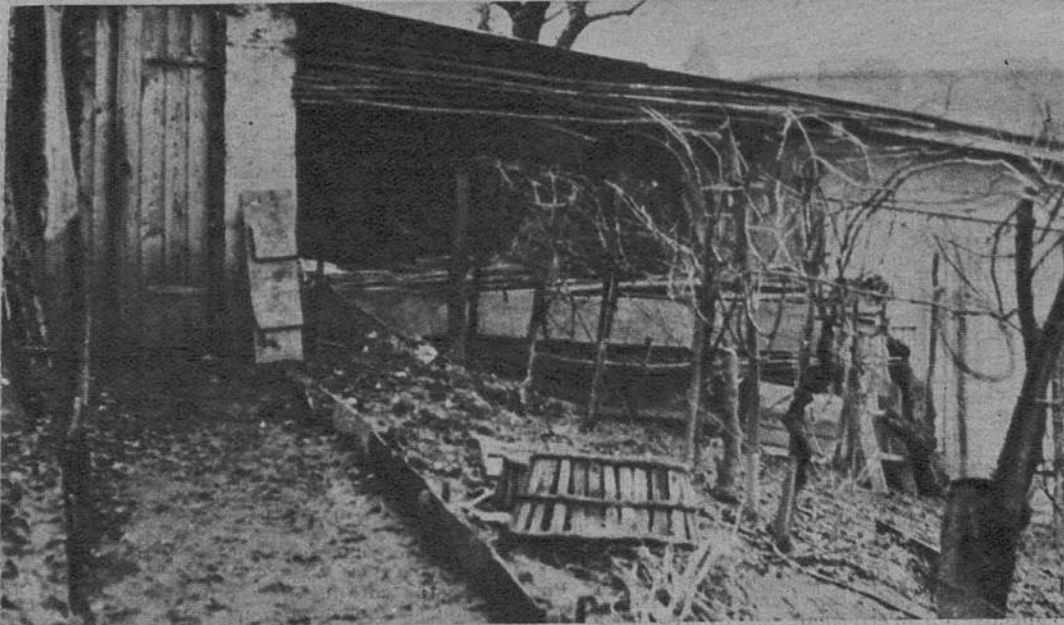
Pendant toute la fin de la journée, je ne pus penser qu'au charmant visage de ma fille. Les grillages m'avaient empêchée d'étudier tous ses traits comme je l'aurais voulu, mais je revoyais ses yeux où se lisait sa stupefaction de me voir si grotesquement vêtue, où se devinaient les efforts qu'elle faisait pour retrouver mes traits. Je maudissais mon bonnet surtout, mon bonnet qui l'avait choquée.

— Enlève-le, maman, que je voie tes

CAGOULE



L'arrêt de mort



Le hangar tragique où furent découverts les cadavres. (W. W.)

AIX-LES-BAINS

(De notre envoyé spécial.)

Il était environ vingt heures lorsque des cris inhumains retentirent boulevard des Anglais. Et ces appels, dans la nuit, avaient quelque chose de si lugubre que beaucoup de gens, chez eux, frissonnèrent et n'osèrent même point ouvrir leur fenêtre.

Telle ne fut pas l'attitude d'un propriétaire, M. Colloud, qui, lui, se précipita dans la rue. Les cris semblaient se rapprocher, et bientôt l'homme qui les poussait désespérément venait s'abattre aux pieds de M. Colloud.

L'homme, c'était Novel, un voisin. Il était en bras de chemise et pieds nus. Ses mains étaient liées par un fil de fer, et une grosse corde entourait son cou. De sa bouche sortaient des débris de paille tandis que, en hoquetant, il essayait de s'expliquer :

— Là... bas... là... bas...

M. Colloud l'avait rapidement débarrassé de ses liens et remis sur ses jambes. Ceci fait, il questionna :

— Allons, Novel, calmez-vous et parlez. Que vous est-il arrivé ?

— J'ai été attaqué, gémit-il.

Puis, dans un sanglot, montrant la petite villa où il demeurait et qui profilait sur le ciel sombre son toit pointu, il ajouta :

— Là-bas, assassinés, tous les deux !

Tout d'abord M. Colloud ne comprit pas. Ou plutôt, malgré l'angoisse qui commençait à le saisir, il ne voulait pas comprendre.

— Allons voir, dit-il.

Novel recula, les yeux hagards.

— Non ! non ! Je ne veux pas revoir cela.

Courageusement M. Colloud se dirigea vers la maison appartenant à deux braves septuagénaires, les époux Michaud, et dont l'appartement du rez-de-chaussée était loué à Novel.

Dans les différentes pièces du premier étage, occupé par M. et M^{me} Michaud, rien de suspect. Mais les deux vieillards n'étaient pas là.

— Que sont-ils devenus ? murmura pour lui-même M. Colloud.

Contigu à l'habitation, le hangar dressait sa masse trapue. Il y entra. C'était effroyable.

Deux cadavres gisaient dans une mare de sang. Les têtes, horriblement mutilées, étaient presque séparées des corps. L'arme du crime, une lourde hache, était là, tachée de rouge, près des corps encore chauds. M. Colloud s'enfuit.

Quelques minutes plus tard, la police d'Aix-les-Bains et le parquet de Chambéry étaient prévenus.

Les magistrats, arrivés dans la nuit même, commençaient leur enquête et se faisaient répéter par Novel le récit que ce dernier avait fait à la police :

— Huit heures n'avaient pas encore sonné. J'étais en train de terminer mon repas lorsque j'entendis crier « au secours ». Cela venait de l'extérieur, du hangar. Je descendis quatre à quatre, traversai la cour et y pénétrai.

« J'eus à peine le temps de voir mes pauvres amis Michaud étendus sur le sol. Trois hommes s'étaient jetés sur moi, me frappaient violemment, m'emplissaient la bouche de paille, me ligotaient et prenaient la fuite. C'est un miracle que j'aie pu me débarrasser des entraves mises autour de mes jambes et sortir ensuite sur le boulevard des Anglais pour demander de l'aide. Demandez à M. Colloud dans quel état j'étais lorsque j'arrivai près de lui ! Vous pensez, de si braves gens !

— C'est tout ce que vous savez ? demanda le juge d'instruction Collonge.

— Rien d'autre. Tout cela s'est passé si vite.

Dans l'appartement des victimes, peu de désordre, nous l'avons dit. Cependant, à l'examen, on voyait que des meubles avaient été fouillés ; des piles de linge renversées l'attestaient. Le vol semblait donc le mobile du crime.

Mais ce n'était sans doute pas l'opinion des magistrats du parquet de Chambéry qui, dès le début de leurs investigations, s'attachèrent beaucoup plus à savoir dans quelles conditions vivaient les époux Michaud qu'à relever des empreintes dans le hangar tragique. Ils apprurent ainsi des choses fort intéressantes.

Pendant ce temps le D^r Boutier, médecin-légiste, pratiquait l'autopsie des deux cadavres et remettait ensuite son rapport à M. Belleau, substitut du procureur de la République.

« L'assassin s'est acharné sur ses victimes. M. Michaud a reçu onze coups de hache du sommet de la tête à l'épaule gauche. Il est presque décapité. Sa femme n'a été frappée que trois fois ; la mort a été sans doute instantanée. »

Ainsi, rapidement, se fit l'enquête. Elle prit fin lorsqu'un gendarme apporta aux magistrats l'étrange découverte qu'il venait de faire : une poule fraîchement égorgée.

— Où avez-vous trouvé cela ?

— Dans un coin du hangar.

Lorsque Jean-Marie Novel, trente ans, cordonnier, fut à nouveau devant lui, M. Collonge, juge d'instruction, prit la parole :

— Vous ne nous avez pas dit la vérité tout à l'heure. Par exemple, vous nous avez caché que vous aviez acheté en voyage la maison des Michaud, tout en leur laissant, jusqu'à leur mort, la jouissance du premier étage. Vous avez même payé hier mille et quelques cents francs. L'assassinat de vos anciens propriétaires vous a donc rendu propriétaire de la villa. Pourquoi ne nous avez-vous pas expliqué tout cela ?

A cette question précise, le cordonnier ne répondit pas et il fut dès lors impossible d'obtenir de lui la moindre explication. Il se mit à faire de grands gestes, en prononçant des phrases incohérentes qui n'avaient aucun rapport avec l'affaire.

M. Colloud, lui, entendu à nouveau, fut formel :

— Je n'ai eu, dit-il, aucune peine à le détacher. Les liens étaient pour ainsi dire pas serrés.

— C'est bien, je vous remercie, dit le juge d'instruction. Puis, désignant Novel aux policiers qui attendaient ses ordres :

— Gardez cet homme à vue jusqu'à demain.

Il ajouta, à mi-voix :

— Quant à nous, allons prendre un peu de repos. Nous l'avons bien mérité.

A l'horizon, une mince bande de lumière annonçait la naissance du jour...

Enfermé au commissariat d'Aix-les-Bains, dans le violon où on loge habituellement les ivrognes trop turbulents, Novel poussa des hurlements terribles et se livra à une gymnastique effrénée.

Puis, dans la matinée, l'interrogatoire reprit, implacable, serré.

— Allons, avouez, conseillaient les magistrats.

Le cordonnier se mettait à rire et reprenait ses façons de fou. Pour le moment, il n'y avait rien à faire. Après trois heures d'efforts, les enquêteurs décidèrent d'aller déjeuner et quittèrent le commissariat. C'est alors que Novel commença à donner des signes de fatigue. A l'un des agents restés pour le surveiller, il demanda brusquement :

— Et alors, si c'était moi, qu'est-ce qu'on me ferait ?

Le repas touchait à sa fin. Les magistrats discutaient de l'affaire :

— C'est Novel, sans aucun doute. La scène du drame est facile à reconstituer : il faut d'abord que l'assassin réussisse à attirer ses victimes dans le hangar, le seul endroit où il pourra opérer tout à son aise. Quel prétexte invoquer, à cette heure tardive ? Or le poulailler est là ; c'est bien simple. Il tue une des poules avec son cou-

teu, pour la faire crier ! Les deux bons vieux entendent et veulent se rendre compte de ce qui se passe. Ils descendent, entrent dans le hangar. De l'ombre, où il est dissimulé, l'homme a bondi. Sa terrible hache tournoie, s'abat. C'est fini. Ensuite, petit travail de mise en scène, meubles fouillés et Novel, Novellui-même, qui court avertir les voisins et raconter qu'il vient d'échapper à une mort atroce.

— Je suis parfaitement de votre avis...

La porte du restaurant s'ouvrit et un gardien de la paix, essouffé, se précipita :

— Messieurs, dit-il, Novel vient d'avouer à mes collègues et à moi. C'est bien lui l'assassin.

Un instant plus tard, en présence des membres du parquet de Chambéry, du capitaine de gendarmerie Ferrut et de M. Terry, commissaire de police d'Aix-les-Bains, le cordonnier renouvelait ses aveux :

— C'est moi, c'est bien moi. Mais, au fond, je suis un brave homme et les clients

francs par an et il lui en fallait verser près de neuf mille pour devenir propriétaire de la maison. Quel était donc son but lorsqu'il avait pris des engagements qu'il ne pouvait tenir ?

Un témoin, de son côté, affirmait qu'il avait entendu Novel, quinze jours auparavant, essayer de se procurer du poison dans une pharmacie d'Aix.

Les enquêteurs découvraient, dans le plafond de la pièce située au-dessous de la chambre où dormaient les époux Michaud, un trou nouvellement percé, un trou juste assez large pour laisser passer un tuyau à gaz. Et un réchaud, comme par hasard, était là.

L'opinion des magistrats était faite : il y avait eu préméditation depuis longtemps. C'est leur arrêt de mort que les septuagénaires avaient signé en même temps que l'acte de vente. Entre le poison, l'asphyxie et la hache, l'assassin avait finalement choisi l'arme la plus horrible, celle qui fait couler du sang.



L'assassin Jean-Marie Novel. (W. W.)

qui viennent dans ma boutique de la rue de Savoie, au centre de la ville, vous le diront. Voici comme ça c'est passé. Hier soir, dans le hangar, j'ai eu une violente discussion avec les époux Michaud. Ils m'ont reproché ma misère. Lui m'a frappé. Alors, j'ai vu rouge et, ayant pris la hache qui se trouvait à portée de ma main, j'ai frappé, comme un fou.

Après le crime, j'ai repris mes sens et saisi toute l'horreur de mon acte. Pour éviter le déshonneur à ma femme, qui n'était pas à la maison ce soir-là, j'ai imaginé de raconter cette histoire d'attentat. Quel malheur, quand même !

Il se tut, harassé par sa confession.

— Vous venez de dire, demanda le juge d'instruction, que la hache était dans le hangar lorsque la discussion avait éclaté. Pourtant elle vous appartenait, je crois ?

— Oui, monsieur.

— Vous l'aviez même achetée très récemment ?

Cette fois Novel baissa la tête, mais ne répondit pas. Il ne voulait pas en dire plus long.

Dans Aix-les-Bains, où le drame avait causé une émotion profonde, la nouvelle des aveux du criminel se répandit comme une traînée de poudre. La foule vint devant le commissariat pousser des cris de mort, et des gens qui n'avaient pas parlé jusque-là demandèrent à être entendus par les enquêteurs.

C'est ainsi que, petit à petit, la vérité se fit jour :

Novel savait parfaitement qu'il était incapable de payer régulièrement le montant du voyage aux époux Michaud. En effet, il gagnait en moyenne douze mille

Maintenant l'assassin a quitté Aix-les-Bains. Il a été transféré à la prison départementale de Chambéry, en attendant le moment où il comparaitra devant ses juges.

Près de la demeure du crime, des curieux stationnent toujours. On se montre du doigt la vieille mère de l'assassin qui ne peut croire encore au terrible malheur qui la frappe et attend le moment où elle pourra voir sa belle-fille. Car à l'intérieur les magistrats interrogent une dernière fois la femme du cordonnier.

— Nous n'avions pas un sou vaillant, dit-elle. Le prix de la rente viagère était trop lourd pour le ménage. D'autant plus lourd que les affaires vont mal et que mon mari ne travaillait pas toujours comme il aurait voulu. Mais je vous jure que je n'étais au courant de rien. Ce terrible soir, j'avais été rendre visite à des amis.

Jusqu'à présent cette déclaration s'est trouvée vérifiée. L'inculpera-t-on, cependant, de complicité ? C'est, en tout cas, le désir de la population, des badauds surtout qui sont là, boulevard des Anglais, et racontent des histoires. L'un d'eux me révéla une chose fort troublante :

— Est-on sûr, me dit-il, que Novel n'ait fait que deux victimes ?

Je sursautai. Il s'expliqua :

— Tout d'abord reconnaissez qu'un homme comme lui, qui a perpétré son forfait avec tant de sauvagerie et de sang-froid, après l'avoir longuement prémédité, un tel homme, dis-je, est fort capable d'avoir commis un autre crime.

— C'est entendu, mais quoi donc vous fait supposer...

Laissez-moi finir et, surtout, écoutez bien ce que je vais vous dire : la veille de l'assassinat des Michaud, Jean-Marie Novel avait emprunté quatre mille francs à un de nos voisins, qui est bourrelier. C'est avec cet argent qu'il réussit à verser la somme promise à ses anciens propriétaires.

— Comment se nomme le bourrelier ?

Mon interlocuteur hésita un instant, se pencha vers moi et murmura :

— Il ne faut pas, peut-être à tort, inquiéter sa famille, qui habite la région. Vous mettez N...

— Entendu.

— Eh bien, N... a disparu depuis le jour du prêt !

C'est vrai. J'ai vainement frappé au logis du bourrelier, demandé des nouvelles aux voisins. Personne ne sait ce qu'il est devenu. Est-ce une fugue ! In vraisemblable. Un départ subit ? Il aurait prévenu ses amis. Le suicide est inadmissible. Alors ?

En attendant, on recherche dans le canal de Savières un cadavre signalé deux jours après le drame du boulevard des Anglais, un cadavre qui pourrait bien être celui du bourrelier N..., le créancier de Novel.

GÉO GUASCO.

Le cadavre du « père » Michaud. (W. W.)



Tué pour vingt sous!

LES ANDELYS (De notre envoyé spécial.)

— La rue des Capucins, s'il vous plaît ?
— La rue des Capucins !... la rue des Capucins ! fit avec étonnement l'homme à qui je m'étais adressé... Puis il regarda ma mise et ajouta : Si vous voulez y aller, prenez la deuxième à droite et toujours tout droit... Mais, vous savez, c'est une drôle de rue...

Etil s'enfuit plutôt qu'il ne partit. J'avais dû lui paraître tout au moins excentrique. Aux Andelys, on ne va pas rue des Capucins...

Un garçon de café me prévint qu'il s'agissait d'une véritable cour des Miracles... Enfin, ce n'est pas sans une certaine appréhension que je me dirigeai vers cette ruelle.

A quelques cents mètres de la grand'route, j'eus à gravir une légère pente et je m'y trouvai. Eh bien, ces braves gens n'ont réellement jamais rien vu. Que diraient-ils s'ils connaissaient la rue des Vertus, les barraques de la zone ou un vieux quartier d'une ville du Midi ?

La rue des Capucins est bien honnête, des malheureux s'y abritent. On y boit, on s'y chamaille ; les querelles y sont parfois tapageuses, la misère y est réelle, mais cela n'a rien du coupe-gorge.

Le particulier de cette voie est que les maisons n'y portent pas de numéro.

Je frappai à l'une d'elles.

— M^{me} Liberpré, ce n'est pas ici ?

— Non, regardez, là-bas, la maison avec un escalier et un perron assez haut, c'est là, me répondit une mégère.

La maison qu'elle m'indiquait tenait de la baraque et sentait, de l'extérieur, la saleté.

— Rentrez, rentrez, me dit la Liberpré quelques instants plus tard, vous venez pour l'histoire...

Pour un peu elle m'aurait dit : « Oui, c'est bien moi qui ai tué mon mari. »

C'était une petite femme sans âge, à la peau cuite par le vent et aux cheveux filasse.

— Asseyez-vous, me dit-elle, je vais vous dire...

Et voici ce que j'ai appris :

Dans le taudis vivaient, depuis des années, le père Liberpré, dit « Malou », sa femme et sa fille.

Celle-ci était mariée avec un certain Leroy, qui purgeait pour le moment, en prison, une peine pour vols.

La Leroy avait en plus des enfants. Deux à l'Assistance et deux qu'on élevait dans la cabane... Actuellement, elle en attend un cinquième d'un moment à l'autre.

Comment vivait la famille ? C'est un problème assez difficile à résoudre. Il faut croire que la Liberpré était encore celle qui travaillait le plus, car lui, Malou, était un ivrogne comme on n'en rencontre pas deux dans une ville et paresseux, bien entendu, comme il n'est pas permis de l'être. Sa femme et sa fille, elles aussi, avaient un penchant très marqué pour les bonnes bouteilles. Enfin, les enfants passaient le plus clair de leur temps à mendier.

Et imaginons-nous être rue des Capucins, aux Andelys, l'après-midi du 1^{er} janvier.

Malou a bu plus que de coutume ; il fête le nouvel an à sa façon ; il est rentré, à midi, dans un état d'ivresse inimaginable. Les deux femmes, moins prises de boisson, sont cependant fort gaies.

Tout s'est bien passé, sans trop de casse,

jusqu'à six heures du soir ; à cette heure, un des enfants est revenu d'une tournée en ville et il rapporte une belle pièce de vingt sous, toute dorée.

— Donne-la-moi, dit Malou.

— Elle est à moi, fait le gosse.

Mais le vieux a son idée : avec ces vingt sous, il ira boire quelques verres de plus au mastroquet du coin.

— Je les veux, je les veux, clame-t-il, plus enfant que son petit-fils.

Le gamin se défend tant qu'il peut.

C'est alors que la Liberpré et sa fille,



La maison du meurtre, rue de la Cour.

sans trop savoir pourquoi, considèrent que la scène a trop duré.

— F...-lui la paix, hurle une des femmes.

— J'suis le maître, s'écrie d'une voix mal assurée l'ivrogne, qui vient d'empoigner le gosse.

— Ah ! tu vas voir, s'écrient la mère et la fille.

Et toutes deux, histoire de porter secours à l'enfant, vont tout simplement tuer le vieux.

La Liberpré, bien que petite, est nerveuse ; d'un coup de poing magistral, elle étend raide à terre son époux. Sa fille, la Leroy, ne veut pas paraître moins décidée.

— Attends, dit-elle, et, empoignant une sorte de crochet pour attiser le feu, elle le plante dans la tête de son père, puis lui en laboure le visage ; enfin, elle enlève un de ses sabots et d'en donner quelques grands coups sur le crâne du vieux !...

Lui est, maintenant, complètement assommé. Cela ne suffit pas. A grands coups de pieds sur tout le corps, elles font rouler Malou jusque sur le seuil de la porte.

— Ah ! tu ne voulais pas f... le camp, glapit la Liberpré... eh bien, tu vas voir...

Encore quelques coups de pieds et le malheureux tombe du haut du perron dans la rue. C'est une chute de 1^m,50 environ... La tête porte sur l'angle du trottoir.

Du sang a giclé... « Malou » est « sonné », comme on dit.

Les deux femmes sont satisfaites ; elles ont gagné la bataille. Comme tout cela a été accompagné de jurons de cris, de hurlements et de tout un charivari de meubles renversés, de portes qui claquent, les voisins sont sortis dans la rue.

— C'coup-ci, c'est l'vieux qui a pris, constatent les uns.

D'autres rient de bon cœur. C'est vraiment très drôle...

— Ah ! ben, ça, ça s'appelle sortir un homme ! remarque une femme colosse.

Les Liberpré n'en étaient pas d'ailleurs à leur première dispute... De temps à autre, on se battait dur, dans le taudis. Dix minutes plus tard, personne ne pensait au joyeux incident dans le quartier, d'autant qu'après avoir « soufflé » un peu, la mère et la fille étaient venues ramasser Malou et le transporter dans son lit.

La Leroy, ensuite, avec un grand sceau d'eau, avait lavé le sang qui s'était répandu sur la chaussée et sur le perron. Il ne restait plus une trace de la scène. Chacun s'occupa de ses petites affaires. Pendant trois jours, on ne parla plus de rien.

Pendant trois jours, dans la mesure, les femmes et les gosses vaquèrent à leurs occupations habituelles... et, sur un grabat, le vieux n'avait qu'à geindre. Il resta là, sans soin aucun, durant trois longues journées... Rien à boire — et, pour lui, cela devait compter ! Rien à manger... rien. Personne ne s'occupa de lui. On n'épongea même pas le sang qui avait ruisselé tout au long de son visage.

Comme le matin du jeudi, il semblait plus mal aller encore, qu'il avait été pris, au matin, d'un tremblement nerveux, sa femme, compatissante, se décida enfin à s'occuper de lui.

L'après-midi, elle alla chercher dans une vieille remise une charrette à bras et, prenant son mari dans les bras, elle le déposa dans cette ambulance de fortune !

Tranquillement, elle partit vers l'hôpital, s'arrêtant au besoin devant les cafés pour prendre des forces.

A la tombée du jour, le blessé était enfin étendu dans un lit. Il était à toute extrémité, il ne put dire un mot et quelques heures plus tard il mourait.

— Le vieux père « Malou » est mort d'une crise de « delirium tremens », dit-on dans tout le pays, car son penchant pour le vin n'était ignoré de personne.

Et le malheureux aurait emporté le secret de sa mort dans sa tombe, si, l'autre matin, les gendarmes, qui avaient à enquêter pour différents vols, ne s'étaient rendus rue des Capucins.

— Moi, j'sais bien comment qu'il est mort, susurra une vieille femme.

— C'est pas le vin qui l'a tué, fit une autre.

Et le gendarme Delaunoy apprit ainsi la vérité.

Le lendemain, tandis qu'on pratiquait l'autopsie du vieux, les deux femmes, la Liberpré et sa fille, étaient longuement interrogées.

Après toute une journée d'interrogatoire, elles avouèrent, ne faisant grâce d'aucun détail. Heureusement pour elles, elles eurent affaire ensuite à un juge peu sévère. Il les laissa en liberté provisoire, prétextant que l'intention de tuer n'était pas nettement établie et que toutes deux avaient des charges de famille... n'y aurait-il pas de crèche, ou d'œuvre charitable pour les enfants aux Andelys ? « Malou » n'était pas si méchant bougre... et si l'« affaire » se poursuit comme elle a commencé, il semble cependant que le crime monstrueux d'une femme et de sa fille ne sera pas puni...

Et c'est grâce à cette liberté provisoire qu'il me fut possible de m'entretenir si

longtemps avec ces deux femmes assassines.

La Liberpré m'avait raconté tout au long l'histoire. Je l'avais écoutée, assis dans la grande pièce de son taudis, une malheureuse demeure qui ne respire pas la misère, mais la saleté...

Pendant le long récit, deux petits enfants, patageant dans toute cette crasse, jouaient, insoucieux de tout, avec des bouts de chiffon.

La femme acheva sur ces mots, qu'elle prononça de sa petite voix de paysanne et où ne se décelait aucune émotion :

— Voilà... et tout cela pour vingt sous ! Il est mort, c'est bien un malheur, mais vous savez, c'était lui, le plus brutal... et puis voulez-vous que je le dise... il était trop grossier !... oui, parfaitement, trop grossier surtout avec les enfants, car moi, les enfants, je les élève bien, et elle me désigna avec un geste d'orgueil les deux mioches qui n'avaient pas dû être lavés depuis plus d'une semaine.

Et la Liberpré me demanda :

— Je ne serai pas trop punie, n'est-ce pas ?

On ne sait jamais, mais d'ici le procès, elle ferait bien de chercher une autre excuse à son crime que celui de la grossièreté...

Une inconscience pareille est désarmante. Au début de la conversation, afin de ne point la rebuter, j'avais insinué qu'elle était peut-être moins coupable qu'on ne le disait... son mari était peut-être tombé seul ou du haut du perron... la blessure qu'il se fit sur le trottoir avait probablement été la seule mortelle. Mal m'en prit, ce fut l'unique instant où elle se montra de méchante humeur.

— Mais non, pas du tout, s'exclama-t-elle... Ah ! mais non, vous vous trompez, ce n'est pas cela du tout. C'est nous qui l'avons fait rouler... puis vous oubliez les coups de crochet et les coups de sabot... non, non, vous pouvez me croire ; c'est bien moi et ma fille qui l'avons tué !

PHILIPPE ARTOIS.

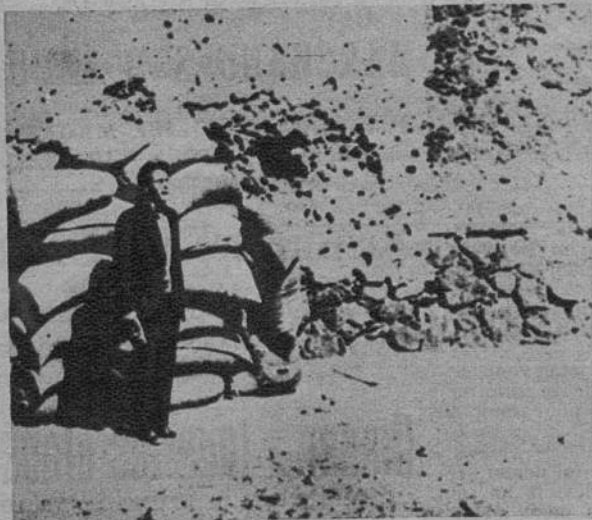
UN ARTISTE ARRÊTÉ



M. Pierre Meyer, artiste de music-hall bien connu, qui avait émis un chèque sans provision, a été arrêté au Bourget, au moment où il allait quitter la France à bord d'un avion. Après interrogatoire, il a été remis en liberté provisoire. (H. M.)

C'est le 9 février 1929, à Mexico City, que José-Léon Toral, l'assassin du général Ortegón, fut exécuté. Un opérateur, qui s'était introduit sur les lieux malgré l'interdiction formelle, réussit à prendre quelques instantanés, au péril de sa vie. Mais ce n'est que quatre ans après que ces cli-

chés sensationnels ont été livrés à la presse. A gauche : José-Léon Toral, debout contre des sacs de terre, attend courageusement les balles qui doivent le châtier. Au centre : après l'exécution, l'officier vient donner le coup de grâce. A droite : les médecins examinant le cadavre. (K)



SOUS LA CAGOULE

(Suite de la page 11.)

rière la patronne avec indifférence : il n'en était pas de même pour celles qui vivaient en « petits ménages » au Pourrissoir et y étaient avec orgueil leurs amours contre nature.

Dans le dos de l'entrepreneuse, parfois même malgré la présence d'une surveillante, elles se livraient à des mimiques si expressives qu'une innocente du village aurait su ce qu'elles désiraient. Ces malheureuses me demandaient tout simplement de transmettre à leurs tendres amies les billets qu'elles leur écrivaient.

Souvent je feignais de ne pas comprendre. Leurs yeux, chargés d'une haine subite, me lançaient alors des éclairs. Mais, parfois, il y avait tant de détresse dans leurs regards, tant de supplication muette, que, vaincue, j'acceptais, malgré les risques, le rôle bénévole d'entremetteuse.

J'ai toujours réussi à porter ces « poulets » sans encombre. Un jour seulement, j'ai failli être prise en flagrant délit. Au moment précis où j'escamotais le billet que la « gosse à Mémaine » venait de me passer, M^{me} Sous-chef fit irruption dans la cellule. Ses yeux d'épervier surprisent sans doute la gêne que je dissimulais mal, car il ne nous quittèrent plus une minute pendant tout le temps de nos visites aux ouvrières. Je ne sais si ma patronne avait eu des démêlés avec cette geôlière atrabilaire, mais elle ne pouvait pas souffrir et il était visible qu'elle s'offusquait de son espionnage. Pour moi, je me tenais sur le qui-vive et, quand nous entrâmes chez « l'épouse infernale », je ne pus lui remettre le billet que ses regards qu'étaient anxieusement. Nous allions partir et déjà la surveillante avait ouvert la porte, quand je me décidai, ne voulant pas garder le papier compromettant, à le lancer dans une gamelle placée sur la planchette réglementaire.

J'ai su plus tard que cette gamelle contenait du café, que le billet était écrit au crayon, que la destinataire n'avait pu le déchiffrer qu'avec peine, mais que cette difficulté avait fort heureusement prolongé le plaisir de sa lecture.

Il faut reconnaître que Fresnes n'offre pas aux ferventes des rites de Lesbos les facilités d'effusion qu'elles ont à Saint-Lazare.

Pendant les premières semaines, les amies séparées, privées de leur vice, sont la proie à des crises d'hystérie farouches ; ainsi les cocaïnomanes à qui l'on supprime la « neige ». Cependant, peu à peu, par des inscriptions tracées sur les murs ou sur les livres dominicaux, elles arrivent à connaître l'emplacement de leurs cellules, et, de ce jour, elles n'ont plus qu'un but : correspondre.

Celles qu'un hasard heureux logea dans des cellules superposées — cela est arrivé pendant ma détention — entretiennent leur excitation en confiant au tuyau de la conduite des waters leurs rêves et leurs prouesses ; comme on redoute les oreilles ennemies, les correspondantes doivent plonger leurs têtes dans les cuvettes, et c'est

dans ce répugnant téléphone que leurs bouches murmurent des mots d'amour.

Celles qu'un hasard encore plus heureux enferma dans des cellules contiguës usent du langage conventionnel le plus rudimentaire ; par des coups frappés sur la cloison, elles indiquent, une à une, les lettres qui composent leurs déclarations enflammées. La lenteur de ces conversations en augmente peut-être leur charme. Une femme de Cambrai que j'ai rencontrée après sa libération me disait à ce sujet, en me lançant un regard de p'tit quinquin : — T' parles si c' t'épuisant c' babillage à l' veuv'...

Je reconnus un jour une femme qui venait d'arriver du Pourrissoir, où elle avait longtemps séjourné. S'étant aperçue, lorsqu'elle descendait pour aller à la promenade ou au parloir, que ma porte était presque toujours ouverte pour les nécessités du travail, elle prit l'habitude de me lancer adroitement des lettres qu'elle écrivait avec un tout petit crayon sur le papier qui avait servi d'enveloppe aux denrées de la cantine. Ce crayon minuscule, elle avait su le soustraire aux investigations expertes de la fouilleuse qui, pourtant, l'avait examinée nue : « non, mais si vous saviez ce que ça peut être gourde, ces mannequins-là », m'avait-elle dit dans sa première lettre.

Cette femme, déjà âgée, dont je n'ai jamais su le nom, guerroyait perpétuellement contre toutes les surveillantes, qui avaient juré de la mater ; elle me racontait ses griefs et les vengeances qu'elle leur réservait. Elle avait de la verve ; elle avait même de la littérature, car, pastichant un vers célèbre de Baudelaire, elle les appelait spirituellement les « Servantes aux rancœurs ». Ces lettres, qui étaient féroces, me divertissaient, mais je craignais toujours la catastrophe. Qu'aurait-elle pris, la malheureuse, s'il en était tombé une aux mains des geôlières ? Qu'aurait-elle récolté pendant la descente au cachot ? Je me hâtais donc de détruire ses billets dès que je les avais lus.

Jamais elle ne parlait de son passé, ni du motif de sa condamnation à deux ans de prison qu'elle avait purgés presque entièrement à Saint-Lazare. Personne ne m'a renseignée sur sa vie, mais je ne crois pas me tromper en pensant qu'elle avait été tenancière d'un tripot ou d'une maison de rendez-vous. Elle avait les manières des entremetteuses de la rue Joffroy ou de la cité d'Antin, et aussi l'entregout que l'on voit aux présidentes des cercles mixtes. On l'avait, parait-il, sérieusement passée à tabac le jour de son arrestation et, à Saint-Lazare, elle m'avait montré les traces des coups que les inspecteurs lui avaient portés. Elle s'était alors présentée à la visite médicale, espérant que le docteur voudrait bien constater ses ecchymoses ; mais le médecin s'était refusé à constater quoi que ce soit et il l'avait même déclarée en parfait état de santé.

Or, il advint que ce même morticole, ayant été requis pour examiner la même prisonnière à la suite d'une demande d'encellulement, la trouva inapte au régime cellulaire pour « troubles occasionnés par des coups reçus avant son arrestation ». C'est régulier, comme disent les gens du milieu ; presque tous les fonctionnaires des prisons, qu'ils soient docteurs ou laveurs de bureaux, témoignent contre les prisonniers. Les tribunaux ont jugé et condamné des êtres que des médecins-légitistes déclaraient entièrement responsables, et dont la folie, pourtant, était si manifeste qu'elle était attestée par des aliénistes, voire même par un médecin-chef de l'un des asiles de fous les plus importants de la ville de Paris.

On commet ainsi beaucoup de crimes au nom de la justice. Il en est un particulièrement odieux, quand, assimilant la femme à l'homme, on la déclare « identiquement responsable ». Cette assimilation a fait rendre des jugements iniques, grotesques ou abracadabrants, et il en sera ainsi tant que la loi ne permettra pas aux femmes de devenir médecins-légitistes et d'être appelées, en même nombre que les hommes, à siéger dans les jurys des cours d'assises. Je m'honore d'être la première femme, je crois, qui, en France, a réclamé le vote de ces lois. Je l'ai fait dans un article paru dans le n° 55 de Police-Magazine.

Il est illogique il est monstrueux de faire juger des femmes par des hommes. En toute raison, on ne peut juger que son semblable. Or, physiologiquement, la femme est différente de l'homme, si différente que, même au cours de la vie normale, l'homme ne pénètre jamais les motifs vrais des actions d'une femme. N'est-ce pas, d'ailleurs, son plus grand désespoir ?

Les hommes ne peuvent pas savoir les réactions du système nerveux d'une femme, parce qu'il fonctionne autrement que le leur, et cette incompréhension des réflexes féminins leur interdit d'interpréter les raisons des actes délictueux qu'on reproche aux membres de l'autre sexe.

Femmes, unissons-nous donc pour réclamer l'institution des jurys mixtes et l'accession des femmes à la médecine légale.

(A suivre.)

J. H.

Je voulais aller voir maman !



(De notre corr. part. à Philadelphie.)

ESTHER D. BARTHOLOMEW, jeune et robuste fermier de vingt-huit ans qui habitait aux environs de Doylestown, près Philadelphie, avait été étonnement intrigué ce matin-là par l'attitude de son jeune garçon de ferme, Stanley Wismer, qui paraissait ce jour-là soucieux et préoccupé. Mais il n'osa pas, étant discret par nature, demander à ce garçon de quatorze ans quels pouvaient être ses soucis. Il ne s'agissait évidemment pas d'amour ; par conséquent...

Et pourtant, Stanley Wismer eût bien mieux fait de se confier à son patron. Car, si le désespoir avait envahi son âme juvénile, il en avait quelque raison : sa mère était très malade, à dix milles de là, et il n'osait pas demander la permission d'aller la voir.

Le fermier, cependant, n'était pas un mauvais homme, et il témoignait à Stanley une amitié sincère. Nul doute qu'il se fût arrangé pour laisser le boy courir au chevet de sa malheureuse maman. Mais l'enfant, enfermé dans un chagrin presque sournois, ne se confiait point et mûrissait en sa tête affolée des projets plus redoutables.

Le drame éclata quelques heures plus tard, de la façon la plus subite et la plus étrange. Que s'était-il passé dans le cerveau de Stanley Wismer ? On se le demande. Ce n'était pas, lui non plus, un méchant garçon, et l'on n'avait qu'à se féliciter de ses services.

Comme le fermier pénétrait dans l'étable, où quatorze vaches de race pure du Kentucky représentaient le plus clair de sa fortune, il aperçut derrière le bat-flanc le petit Stanley braquant sur lui un revolver.

— Qu'est-ce que tu fais ? N'es-tu pas fou ! Laisse-moi ça tout de suite.

Le boy ne répondit pas. Il était pâle comme la mort. Il tira. Quatre balles, coup sur coup. Et le malheureux fermier tomba dans son sang, frappé à mort. Quelques minutes plus tard, il expirait.

Que fit alors Stanley Wismer ? Empruntant la vieille Ford de son maître il se précipita à vive allure sur la route, et s'en fut voir sa mère qui l'accueillit avec la joie la plus vive. Naturellement, le jeune homme ne dit rien du drame qui venait d'ensanguanter la ferme et prodigua à sa maman, si heureuse de le voir, tous les témoignages de tendresse que l'on peut imaginer.

Trois heures à peine, cependant, s'étaient écoulées depuis que Bartholomew avait été abattu dans l'écurie, qu'au domicile de M^{me} Wismer se présentaient deux solides agents de la police pennsylvanienne : les détectives Coy et Riley. On s'était tout de suite aperçu, après la découverte du cadavre, de la disparition du garçon de ferme. De là à voir en lui le coupable, il n'y avait qu'un pas à franchir. Ce fut chose faite d'autant plus rapidement que l'absence de l'auto dans le garage était déjà, par elle-même, un aveu.

Où peut se réfugier un assassin de quatorze ans, sinon chez sa mère ? Au chevet de la malade, Stanley ne fut pas autrement étonné d'être réclamé par ces « messieurs de la police ». Il rassura la malade et sortit devant la maison. Les détectives, respectueux, n'avaient pas voulu entrer.

— C'est vous Stanley Wismer ? Vous qui avez pris, pour venir auprès de votre maman alitée, la voiture de votre patron ?

— En effet !
— Et vous savez, sans doute, que Bartholomew a été tué à coups de revolver, quelques minutes avant qu'on ne vous ait vu sortir de la ferme, au volant du roadster ?

— Je le sais d'autant mieux, messieurs, que c'est moi qui ai abattu mon patron.

— Pourquoi ? Il était dur pour vous.
— Nullement. Il venait de se montrer particulièrement affectueux pour moi, à l'occasion de Christmas !

— Alors ?
— Alors... Je n'ai pas osé lui demander de venir ici, je tremblais devant lui, et comme j'avais peur que ma mère meure sans que je la voie, j'ai commis un crime.

— Et vous savez que cette folie va vous mener loin, mon garçon !

— Bien entendu ! Mais maintenant que j'ai vu ma mère, je me soumettrai à la justice. Je regrette certes d'avoir tué un homme qui était bon pour moi ; ce fut un acte de folie ; je saurai l'expier.

— Bon, suivez-nous !

— Ne pourriez-vous pas m'emmener sans que ma mère le sache ? J'ai vu qu'elle regardait derrière la fenêtre. Elle... va sûrement s'inquiéter. Permettez-moi d'aller l'embrasser une fois encore.

Les policemen acquiescèrent à ce désir bien naturel ; c'est de la façon la plus calme, la plus tendrement filiale, que Stanley donna à sa maman un baiser qui risque d'être, sinon le dernier, du moins l'un des derniers.

Entre les deux géants, au visage marqué par les rudes batailles de la rue, comme il semblait frère, le petit Stanley ! Et pourtant, c'était un criminel, un criminel dont les juges vont se demander s'il n'a pas agi avec préméditation.

Naturellement, tout le pays sut en quelques instants que le gosse Wismer venait d'être arrêté pour le meurtre de Bartholomew ; et il y eut, comme toujours, une bonne langue pour aller répéter le fait à sa mère. M^{me} Wismer, à cette nouvelle, s'affaissa sans connaissance ; et son état s'est si sérieusement aggravé, qu'il a fallu la transporter d'urgence dans un hôpital de Philadelphie.

Quant au jeune, si jeune criminel, notre photo le montre comme il vient de signer sa totale confession. C'est avec un sang-froid étrange chez un enfant de cet âge que le valet de ferme s'est laissé photographier, interroger et accuser de meurtre au premier degré.

Espérons pour Stanley Wismer qu'il bénéficiera du « non discernement », et sera confié, au moins jusqu'à sa majorité, à une maison de correction. Mais sait-on jamais avec les juges d'Amérique, qui ne s'embarrassent que difficilement de préoccupations sentimentales ?

JOHN PEARSON.

POLICE-MAGAZINE

PUBLIERA LA SEMAINE PROCHAINE
LE PREMIER CHAPITRE DE :

Gaston, vrai "mac"

Souvenirs authentiques d'un
"vrai de vrai"

CES SOUVENIRS VONT FAIRE SENSATION
ON N'AVAIT JAMAIS RIEN ÉCRIT DE
SEMBLABLE SUR LE « MILIEU ».

Harry GREY

et

Christiane HUBERT

NOS AUDACIEUX REPORTERS QUI ONT
FAIT LEURS PREUVES MONTRES FOIS,
ONT RECUEILLI CES SOUVENIRS ET
LES PRÉSENTENT A NOS LECTEURS
AVEC UN ACCENT DE VÉRITÉ EXTRA-
ORDINAIRE.

Gaston, vrai "mac"

CONSTITUE UNE HISTOIRE DU MILIEU,
CONTENANT DES RENSEIGNEMENTS
EXTRAORDINAIRES, ABSOLUMENT IN-
CONNUS DU PUBLIC JUSQU'A CE JOUR.

Avorteurs, avorteuses

(Suite de la page 5.)

Les clientes riches, K... les envoie à un plus important cliniquard. Riches?... C'est-à-dire qu'elles peuvent verser 10 000 francs. C'est le tarif officiel. Mais on peut transiger à 5 000. La clinique du docteur D... est dans la toute proche banlieue, à Asnières. Il y a, aux portes de Paris, des maisons de santé qui, se mêlant aux plus honorables, ont leur spécialité. Encore est-elle toujours cachée, dissimulée, enrobée dans les soins normalement accordés aux accouchements réguliers. Mais les temps sont durs pour les maisons d'accouchements. Il y a de la concurrence. Et il y a aussi la crise...

La voie de chemin de fer traverse Asnières à la manière d'un fleuve et lui offre le triste agrément de ses rives et de ses ponts. Il faut suivre longtemps ces rives, traverser un grand pont, marcher très loin pour aller se perdre dans une allée désolée et détremée qui semblent ignorer les voiries. Une maison vétuste à prétention de villa s'élève sur trois étages. Le dernier est mansardé. Il faut bien se garder de la confondre avec plusieurs autres irréprochables, qui sont dans la même région, l'environnement ou sont voisins.

Ici c'est la plaque indicatrice qui est la plus intéressante à observer. Elle comporte son enseignement. A la voir, tout d'abord, elle ne révèle rien de particulier. Elle est émaillée de bleu et de rouge sur blanc. C'est plus gai que chez le docteur F... On y lit cette formule classique où l'on retrouve les mots nécessaires: *Accouchements: Maternité.*

Et, en haut, le nom du docteur (de la Faculté de médecine de Paris). Seulement, entre ces deux inscriptions, on distingue une couche de peinture blanche épanchée sur l'émail. Une autre inscription a été effacée. Elle s'étalait encore là, en belles « capitales » bleues, l'année dernière. On y lisait: *ancien interne des hôpitaux.* Le syndicat des médecins de la Seine s'était ému. Il a demandé, exigé l'effacement de la mention. Le docteur D... jouait sur une équivoque.

Il n'a jamais été interne des hôpitaux. Ce titre est envié et difficile. Il est obtenu par un concours rigoureux. Le docteur D...

ne l'a jamais tenté de sa vie d'étudiant. Mais il a été vaguement interné après quatre années d'inscriptions dans des hôpitaux départementaux. Là, l'entrée est libre, sans concours, sans examen. Il suffit de l'acceptation ou de l'obligeance d'un directeur d'hôpital, tout au plus d'une Commission municipale. Et, par un abus des mots, il a porté le titre officiel. Il l'a fait imprimer sur son papier d'ordonnances. Il l'a fait graver sur ses cartes de visite. Il l'a inscrit à l'entrée de son établissement. Il se sert encore, quelquefois, des cartes de visite.

Le docteur D... n'a pas l'air de ce qu'il est. C'est un sexagénaire charnu qui porte une honnête barbe grise en pointe, à la mode d'autrefois. Il est sérieux et grave.

Tandis que je l'entretiens de la part du docteur K..., il essuie les verres de ses lunettes et me fixe d'un regard inexpressif de ses petits yeux clignotants et rouges. Quand je lui explique mon affaire, il me répond par le prix de la pension dans sa maison. A ma surprise, elle est modeste.

Seulement, j'ai vu une facture. Les suppléments quadruplent les tarifs. Le docteur fait payer des visites supplémentaires. Il compte chaque épinglé de nourrice. Une tasse de camomille coûte trois francs. Ce n'est plus une note de médecin, c'est un mémoire de plombier.

Le cliniquard m'a dit, comme la faiseuse d'anges :

— Il faut que je voie cette dame. Alors, j'ai trouvé une figurante.

Elle est réellement enceinte de trois mois. Elle a les meilleures intentions du monde. Elle accepte de jouer son rôle de figurante. Elle a bien le physique de l'emploi, c'est le cas de le dire.

Au retour de la visite, elle me dit : — Le docteur ne m'a parlé de rien. Il m'a assuré que l'enfant se présentait bien. Il vous prie de lui téléphoner.

Le docteur D... m'a donné rendez-vous. Le nez dans un registre où il note ses observations, il m'explique :

— J'ai vu cette dame. Tout est normal du côté que vous savez. Seulement, j'ai décelé une intoxication de l'intestin. Il faut qu'elle revienne me voir. Elle peut « faire » de l'infection et il y a danger pour l'enfant.

La figurante revient. Elle sort de la consultation avec une ordonnance qu'il faut pour soigner une intoxication de l'intestin. En outre, tout cela était écrit sur le grand registre.

Le docteur D... m'a téléphoné. Nouveau rendez-vous. Il m'explique encore le danger d'infection qui menace l'enfant, et qui, ainsi, aggrave encore le cas de la mère. Une intervention serait prudente.

Tout le monde pourrait entendre cette conversation. Nul mot de complice n'y est échangé ou prononcé.

Et même le docteur D... ajoute : — C'est toujours une affaire grave que d'intervenir contre la nature. J'entends grave au point de vue moral. Je ne veux pas en prendre seul la responsabilité. Il me faut l'assistance d'un confrère.

J'apprends que cette garantie morale se paye en plus. Le confrère semble jouer, réellement, d'une considération de bon aloi. C'est un complice tout de même. Comment croire qu'il soit abusé ?

Je commence à comprendre l'assurance de l'impunité des avorteurs. Toutes les précautions sont prises. Le docteur D... ne m'a rien promis, nulle phrase compromettante n'est tombée de ses lèvres. Son livre de clinique, ses ordonnances sont là... Et il s'assure, aux frais du client, un témoin honorable.

Le docteur K..., le docteur F..., le docteur D..., son assistant notable dont j'ignore le nom, sont des exceptions dans le corps médical. A ce point que le corps médical s'indigne. Il réclame un conseil de l'ordre. C'est une grave question. Le conseil de l'ordre des médecins pourra-t-il accomplir la tâche qui fait reculer la police et la justice ?

Un interne d'une maternité parisienne m'a dit :

— Quand l'avortement n'est pas pratiqué par des médecins, ni par des sages-femmes, ni par des infirmières, il l'est par n'importe qui... par des avorteuses de quartier, par une voisine, par une amie, par la femme enceinte elle-même. Sur dix hospitalisées que nous recevons, cachexiques, déréglées, détraquées, abîmées pour toute leur vie, dont le ventre attend le scalpel, il y a neuf avortées. C'est effroyable.

(A suivre.)

MARCEL CHABERT.

Tu passeras au falot

(Suite de la page 9.)

Le public, en attendant le jugement, va se dégourdir les jambes dans le couloir. — Le tribunal annonce de nouveau le sergent audencier.

Le tribunal reprend sa place, et, hors la présence des inculpés, fait connaître son jugement : Frédo est condamné à la dégradation militaire et à dix ans de recluse. Mimile s'en tire avec cinq ans seulement. On l'a fait bénéficier des circonstances atténuantes, parce qu'il était mieux noté que son camarade au bataillon.

Déjà le conseil de guerre est passé à l'affaire suivante.

La fatalité a lancé ses dés. Ils auraient pu, autrefois surtout, être plus mauvais.

Frédo et Mimile vont partir. Non pas pour Biribi. Biribi a été supprimé par la loi de 1928. Ils vont être dirigés, l'un pour dix ans, l'autre pour cinq ans, sur le pénitencier de Téboursouk. Ils ne casseront pas des cailloux sous un ciel de plomb et la menace des coups de crosse des chaouchs. Ils ne connaîtront pas les bagarres entre pères et les soirs louches dans les gourbis. Non, grâce aux généreuses campagnes d'Albert Londres et de quelques autres, tout cela n'existe plus. Les deux condamnés seront enfermés, le soir, chacun dans une cellule individuelle et, pendant le jour, ils travailleront dans des ateliers à fabriquer des chemises, des espadrilles ou des objets de cotillon.

Puis, leur peine achevée, ils termineront leur temps de service militaire dans une section d'exclus.

Puis, toujours si rien n'arrive d'ici là, ils seront libres.

L'un a vingt-deux ans, l'autre vingt-trois. Il leur restera, vers la trentaine, tout un long avenir à modeler à leur gré.

Nul ne peut prévoir ce qu'ils en feront.

FIN.

J. B.

Abonnez-vous à "Police-Magazine" vous aurez droit à une superbe Prime gratuite

Le Super Hétérodyné de Grand Luxe

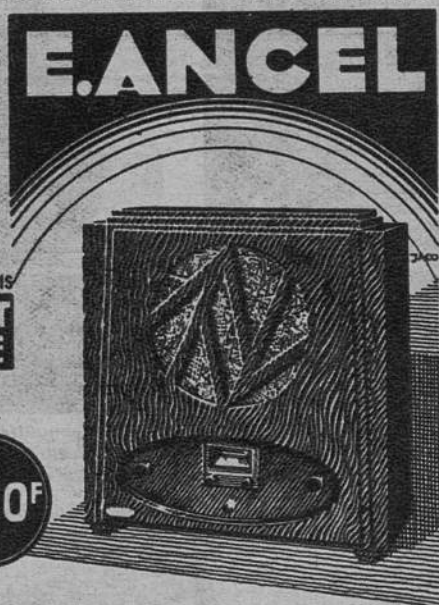
GARANTI 2 ANS

CONSTRUIT ENTIEREMENT AVEC DU MATERIEL FRANÇAIS
GRANDE SENSIBILITE ET SELECTIVITE EXTREME
TOUS SECTEURS ALTERNATIFS OU CONTINUS
TOUS LES POSTES EUROPEENS
SANS ANTENNE NI TERRE

COMPLET EN ORDRE DE MARCHÉ
A CREDIT 350* A LA COMMANDE
ET 12 MENSUALITES DE 200*

2500*

E. ANCEL, CONSTRUCTEUR
93, RUE DE ROME, PARIS - TEL. WAGRAM 60-21



GAGNEZ 1 000 fr. par mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Partout. Ecrire: Manufacture FAX G., à Marseille.

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{me} MARYS, 45, r. Laborde, Paris-8^e. Env. préf. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

100 Fr. le mille, adresses à copier p. enveloppes, travail assuré. Mandat. VULCAN, 10, Lyon.



LE RECORD DU RIRE
POUR ÊTRE ÉPATANT EN SOCIÉTÉ
Demandez le SENSATIONNEL ALBUM ILLUSTRÉ (le plus important du monde), 200 gr. pages, 1000 gr. comiques. Farces et Attrapes déopilantes, Chansons et Monstres, Prestidigitations, LITRES gais et grilles, Danse, Hygiène, etc. Env. contre 2 fr. en timbres. - Société RECORDURINE, 8, M^{me} St-Marie, PARIS-9^e.

Pour Maigrir

Prenez les **PILULES GALTON** le meilleur amaigrissant
Réduction rapide des Hanches, du Ventre, du Double-Menton, etc. Absolument sans danger
Le flacon avec notice, contre remb.: 20 fr. 85 - J. RATIE, ph., 45, r. de l'Échiquier PARIS, 10^e

SUSPENSOIRS
H. BELLARD, 22, Fg Montmartre, PARIS-9^e (Catal. F.)

INFAILLIBLEMENT avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soumettez de près ou de loin quelconque à VOTRE VOLONTE. Demandez à M^{me} GILLES, 169, r. de Tolbiac, PARIS, 13^e, broch. grat. N^o 4.

L'ENNUI C'EST LA MORT !
POUR RIRE et FAIRE RIRE

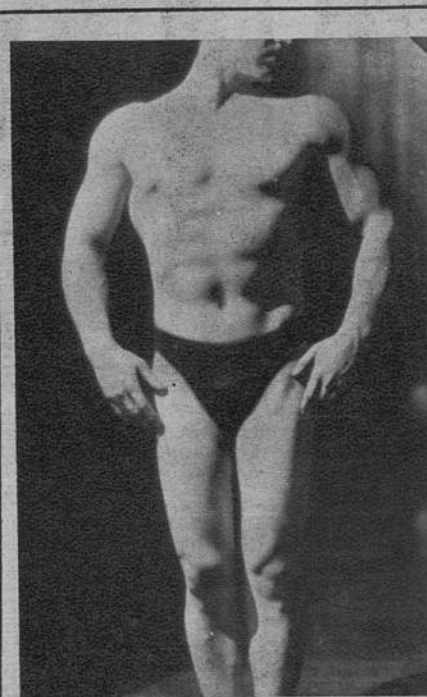


Demandez les catalogues Farces Attrapes, Surprises, pour Soirées et dînars, Chansons, Monologues, Prestidigitations, Physique, Magie, Libération. - Envoi contre 2 fr. Se recommander du journal H. BILLY, 8, rue des Carmes, Paris. Maison fondée en 1808.

C'est à l'École Spéciale d'Administration seule 28, Bd des Invalides, Paris-7^e que l'on a volume gratuit, 128 pages, documentation comp. etc. France, Colonies, Carrières

DE L'ÉTAT

Le Gérant: F. TINESSE



L'ACADÉMIE DE CULTURE PHYSIQUE

26, rue Buffault, PARIS (IX^e)
(4, rue de Châteaudun)
Trudaine 81-90

est à votre disposition

CONFORT FACILITÉ **SANTÉ JOIE**

Massages, air chaud, saïte de douche, vestiaires, isoloirs, placards personnels
Linge à discrétion sans supplément

JEUNES GENS POUR RÉUSSIR

N'oubliez pas que, quelles que soient vos qualités intellectuelles, il est indispensable que vous jouissiez d'un équilibre physique rigoureusement parfait

Souplesse
Endurance
Résistance à l'effort, à la fatigue
Faculté de récupération rapide, etc.

L'homme moderne ne se conçoit pas autrement

Cet équilibre, vous ne pouvez l'acquérir qu'en faisant très régulièrement de la **Culture Physique**

Et pour ce faire...



2475-32. — Imp. CRÉTÉ. — CORBEIL.



Une fatalité étrange, inexplicable et qui donne libre cours à toutes les suppositions, même les plus invraisemblables, semble s'acharner sur les grands paquebots français. Après la catastrophe du Georges-Phillipart, voici le terrible incendie de l'Atlantique. Et tandis que le géant des mers est péniblement remorqué à Cherbourg, le feu éclate à bord du France, désarmé actuelle-

ment au Havre. Coïncidence, peut-être, mais combien troublante ! A gauche : l'avant de l'Atlantique, ravagé par les flammes ; on aperçoit son mât de misaine brisé. Au centre : le grand navire blessé s'en va vers Cherbourg, tiré par des remorqueurs. A droite : Dans la rade, avant l'accostage, l'épave de ce qui fut un des plus luxueux paquebots du monde donne de la bande. (R.)



Un sujet espagnol, Bou Marcos, âgé de trente-cinq ans, jurieux d'avoir été abandonné par sa maîtresse, Anna Lohner, la suivit rue Lafayette et déchargea sur elle les six balles de son revolver. Fort heureusement, il ne l'atteignit qu'une fois, très légèrement. Le voici après son arrestation. (W. W.)



M. Paul Trarieux occupe, depuis quarante et un ans, des emplois de haut-fonctionnaire dans les prisons françaises. Actuellement, après avoir quitté Fresnes, il est directeur du Dépôt et de la Conciergerie, à Paris. La Légion d'honneur vient de récompenser ses loyaux services. (W. W.)



Après vingt-quatre années passées au bagne, le forçat Rousseng, pour qui de nombreux journaux demandèrent maintes fois la grâce, vient enfin de rentrer en France, qu'il avait quittée pour le régiment. Le voici à son arrivée à la gare. Des amis inconnus lui ont apporté des fleurs. (S. G. P.)



Le fils d'un cultivateur de Languimbert, dans la Moselle, Marcel Barbier, âgé de vingt-sept ans, a assassiné sa grande tante, M^{me} Joséphine Barbier, une septuagénaire. Il essaya ensuite de mettre le feu au lit de la malheureuse pour effacer les traces de son crime, que l'on croit d'origine sadique. On voit ici, sur son lit, le cadavre de la victime. (G.)



La police de Londres recherche activement l'assassin du Cypriote Zeminidès, professeur de langues, tué à coups de revolver dans une pension de famille de Hampstead. La police a minutieusement fouillé le jardin qui entoure la maison, dans l'espoir d'y découvrir des traces laissées par le coupable. (I. P. S.)